

OTTAWA... 336, RUE D'ALBANY
HULL... 4, RUE LANGEVIN

LE DROIT

SEUL QUOTIDIEN FRANÇAIS D'OTTAWA ET DE HULL
OTTAWA LUNDI 20 FEVRIER 1928

DEMAN
FROID—GIBOULEES
MAXIMUM HIER... 12
MINIMUM (NUIT)... 12
A 8 H. CE MATIN... 14

15^e Année No 41

Le numéro 2 sous

LA QUESTION DE DESARMEMENT EST LE BUT DE CETTE REUNION

Un grand nombre de délégués en vue dans les rangs de la Société des Nations sont aujourd'hui rassemblés à Genève, ayant en vue le problème du désarmement.

GDE-BRETAGNE ET E.-U.

GENEVE, 20 (S. P. A.)—Les différends entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis qui auraient pu causer des guerres depuis cent ans ont été réglés à l'amiable par arbitrage, a déclaré le baron Cushendun, de Grande Bretagne, à la commission de sécurité de la Société des Nations aujourd'hui. Il a fait un vibrant appel en faveur du développement des procédés de conciliation et d'arbitrage.

Declarant que le désarmement et la paix pouvaient être amenés soit par des traités de conciliation et d'arbitrage multilatéraux ou par des traités bilatéraux, Lord Cushendun a promis l'aide de la Grande Bretagne pour la création de pareils ententes. Il a instamment conseillé à la commission de sécurité de désigner des régions mondiales où des pactes de sécurité et de non-agression dans le genre de celui de Locarno pourraient être établis dans l'intérêt de la paix internationale.

En ouvrant la discussion générale, Lord Cushendun a déclaré que la sécurité internationale et le désarmement dépendent l'une de l'autre et a ajouté qu'il faut conserver peu d'espoir pour un désarmement appréciable si on ne donne de meilleures garanties de sécurité aux nations.

Faisant allusion au fait que les critiques sont prêts à se moquer de l'impuissance de la Société pour prévenir la guerre, le représentant de l'Angleterre a exprimé l'espoir que le monde accorderait leur importance aux vues soumises par une récente assemblée d'experts à Prague à l'effet que le pacte de la Société crée une mesure de sécurité qui serait appréciée à sa pleine valeur.

M. Benes, Ministre des Affaires étrangères de Tchécoslovaquie, président de la commission, a recommandé aux délégués d'attacher le plus grand intérêt à la question de la conciliation et de l'arbitrage. C'est que la Société n'interviendrait pour régler des conflits que lorsque les partis en litige n'auraient pu en venir à une entente et quand il y aurait menace d'hostilités.

Le Ministre des Affaires étrangères de la République tchèque a présumé ce matin à l'ouverture de la séance spéciale du comité international de la sécurité qui se réunit à Genève pour aviser aux moyens de réduire les armements.

La séance a réuni plusieurs délégués en vue y compris M. Paul Boncour, de France; Lord Cushendun, de Grande Bretagne; B. O. Uden, de Suède; le général de Marinis, d'Italie; et le vicomte Saito, du Japon. Boris Stein, un Russe, était présent comme observateur pour le gouvernement soviétique.

Les délégués ont fait de nombreux commentaires sur ce qu'ils considéraient comme la puissance de l'opinion publique aux Etats-Unis pour forcer le gouvernement à réduire son programme naval. Commentant des dépêches des Etats-Unis, les délégués ont déclaré qu'ils ne voyaient pas de raison pour que les mouvements qui a pris naissance chez le peuple, ne se répandraient pas en Europe et ne constitueraient pas une grande force dont les hommes d'état pourraient se servir pour détruire les projets d'armements ambitieux.

Un autre élément qui a pour effet d'élever les yeux du monde, c'est l'appel du bureau international de la paix déclarant que le désarmement était le problème le plus urgent de l'heure.

LES QUESTIONS A LA LEGISLATURE DE L'ONTARIO

TORONTO, 20 (S. P. C.)—M. W. G. Meord, progressiste, Huron-sud, demande à la législature d'Ontario des renseignements sur les dépenses totales pour le gouvernement civil en 1927 et 1928, sur le nombre d'employés civils employés le 1^{er} novembre 1927 et sur le nombre à même date au 1^{er} janvier.

M. P. G. Sandy, progressiste, Victoria-sud, veut savoir quel est le montant reçu de la taxe sur la gazoline et quelle est la commission payée pour percevoir cette taxe. Il demande aussi si une limite à bois ont été vendues depuis 1923 à E. W. Packus.

M. C. Gardiner, progressiste, Kent-est, pose les questions suivantes: Une demande a-t-elle été faite au gouvernement, d'association de secours ou de charité, engageant le gouvernement ou la Commission des Lieux de cesser la vente de liqueur aux pères de famille dont la famille est dans le besoin? Si oui, combien de demandes ont été reçues et combien accordées?

LES REGLEMENTS DU CAREME

Dans les différentes églises du diocèse, on a lu hier le règlement du Carême, qui commencera mercredi de cette semaine. Ce règlement est le suivant:

1) Les fidèles peuvent et doivent remplir le grand devoir de la communion pascale depuis le mercredi des Cendres jusqu'au dimanche de la Quinquagésime inclusivement.

2) Les jours d'abstinence pendant le Carême restent comme par le passé, le mercredi et le vendredi de chaque semaine.

3) La loi de l'abstinence oblige tous les fidèles qui ont sept ans révolus, la loi du jeûne oblige tous ceux qui ont vingt et un ans révolus, jusqu'à cinquante-neuf ans révolus.

4) Tous les lundis, mardis, jeudis et samedis, excepté le samedi des Quatre-Temps, tout le monde peut faire le principal repas en gras. Ces jours-là, les personnes légitimement empêchées ou dispensées de jeûner peuvent faire ce repas en gras.

5) Le Carême se termine le Samedi Saint à midi.

Dans sa lettre où il annonce le choix de S. G. Mar Forbes, comme successeur de feu Mgr Enard, le vicar général du diocèse d'Ottawa, Mgr Joseph Charbonneau fait les remarques suivantes:

Mes chers confrères, j'attire votre attention sur ce que nous écrivait Sa Grandeur Mgr Enard, au début du Carême de 1925:

«Les adoucissements considérables, apportés aux lois antérieures du jeûne et de l'abstinence nous obligent tous à compenser par d'autres moyens, ce qui est enlevé de la pratique directe de la pénitence et de la mortification. Or, ce moyen, la plus efficace, parce qu'il est le plus méritoire par le renoncement qu'il demande, c'est l'aumône. L'aumône pieuse faite dans l'église, l'aumône en quelque sorte faite sur l'invitation du pape à la demande de l'évêque, pour des œuvres d'ordre général et supérieur, l'aumône exécutée par la même, tout intérêt immédiat et qui va se fonder dans l'exercice universel de la charité chrétienne. Or, cette aumône, nous la demandons à toutes nos familles, pour un grand bien spirituel, non moins que pour l'avantage des œuvres auxquelles elle sera appliquée. C'est aumône. Nous la demandons aux fidèles par l'entremise de votre zèle, de votre bonne volonté, de votre collaboration cordiale et sincère.»

L'AMENDEMENT CONSERVATEUR AU BUDGET PRESENTÉ PAR M. CAHAN

A un caucus ce matin, les conservateurs se sont entendus sur l'amendement à présenter au budget. — Il porte sur le chômage, le rapatriement des Canadiens, les marchés domestiques, la taxe des ventes, etc.

LES PROGRESSISTES

Les conservateurs réunis en caucus ce matin se sont entendus sur l'amendement au budget qui sera présenté en Chambre par M. C. H. Cahan, député de St-Laurent-St-Georges. Les progressistes attendent des Canadiens qui sont à l'étranger et pour arrêter l'exode des Canadiens à l'étranger.

«Elle regrette encore que le gouvernement ne fasse rien pour préserver nos marchés domestiques en tant que les produits de la ferme et de l'industrie laitière y sont intéressés; qu'il ne fasse rien pour développer efficacement nos ressources naturelles.»

«Elle regrette de plus que le gouvernement ne supprime pas entièrement pour 1928 la taxe des ventes, la réduction d'un sous par année n'étant pas suffisante.»

Il y eut un léger progrès quant à la situation du grain. Ceci est attribué en grande partie à une visite en Sibirie de Joseph Stalin, industriel du fer en Russie. Pendant son séjour en Sibirie, il conseilla aux paysans cultivateurs de mettre leurs provisions sur le marché. Les outils, le beurre, le savon sont également très rares et rappellent les années de famine. Les provisions sont très peu nombreuses dans les magasins du gouvernement et ceci a grandement contribué à hausser les prix dans les marchés privés. Des lignes de clients attendent à la porte des magasins pour acheter le sucre nécessaire. Il arrive souvent que les provisions sont épuisées avant que le dernier client ait pu entrer à l'intérieur du magasin.

Des dépêches envoyées de Riga à Londres annoncent qu'à Moscou 1,000 moutons, de bœuf, de viande, de lait et d'œufs seront mis sous arrestation pour avoir spéculé sur ces marchandises. On dit que les autorités soviétiques redoutent leurs efforts pour répondre aux demandes des ouvriers qui manquent surtout de beurre et de viande.

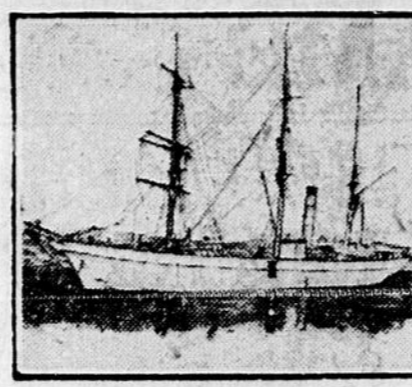
Un dernier hommage au comte Oxford et Asquith

SUTTON, Caen-sud, Angleterre, 20 (S. P. A.)—Sans un ciel paisible et clair la dépouille mortelle de feu le comte Oxford et Asquith a été transportée à l'église All Saints hier soir où elle a été exposée en chapelle ardente jusqu'à l'inhumation aujourd'hui. Les restes de l'un des premiers hommes d'état de l'Angleterre ont été ensevelis dans un cercueil de chêne anglais. Le crucifix de procession et les enfants de chœur en soutane blanche précédaient le cortège qui accompagnait la dépouille mortelle à l'église.

La comtesse d'Oxford et plusieurs membres de la famille se sont rendus à l'église. Après une courte cérémonie funèbre, les vicaristes se succédèrent à l'église et vinrent rendre un dernier hommage à celui qui pleurerait amèrement.

MAGISTRAT DECEDE

CHATHAM, N.B., 20 (S.P.C.)—M. Thomas Myrt, 60 ans, magistrat de police et juge de la cour civile, pendant plusieurs années mérité, est décédé samedi après une maladie de plusieurs mois.



Le navire norvégien Sampson dont se servira le commandant Richard Byrd pour une expédition au pôle sud. Le commandant Richard aura également à sa disposition un avion à trois moteurs dans lequel il tentera de survoler la zone polaire.

LEGISLATURE DE QUEBEC

CETTE SESSION DURERA JUSQU'À LA FIN DE MARS

Il y a eu jusqu'ici, à la législature de Québec, vingt-quatre séances, et les députés sont résolument à l'oeuvre. — Commencée le 10 janvier, la session durerait environ trois mois.

FIN D'UN DEBAT

(De notre correspondant) QUEBEC, 20.—La session provinciale qui s'est ouverte le 10 janvier, ne se terminera pas avant la fin de mars. Jusqu'à date, nous avons eu 24 séances et la députation n'a pas perdu son temps. Mais les projets de loi les plus importants n'ont pas encore été étudiés. Le comité d'agriculture a considéré à sa séance de jeudi la loi relative au prêt agricole et a suggéré que les Caisses Populaires soient choisies comme intermédiaires entre la Commission et le cultivateur. Mais le bill n'est pas encore prêt à être discuté en Chambre.

Les députés de l'opposition ont demandé à diverses reprises au gouvernement d'introduire la loi des compensations ouvrières et de déposer le bill sur la table de la Chambre. L'hon. M. Antoine Gauthier, ministre des Travaux Publics et du Travail, a tout simplement répondu que la mesure prendrait son temps.

Quoiqu'il en soit, un grand nombre de bills privés et publics ont subi leur troisième lecture au cours de la semaine et les députés ont fait de la bonne besogne.

Les comités ont été très actifs et d'intéressants débats y ont eu lieu. Le bill de la Commission Métropolitaine de Montréal et celui de la Commission Scolaire de Québec ont soulevé une vive opposition de même que le projet de loi sur le statut qui a changé son nom en celui de ville Racine, en l'honneur du premier évêque de Chicoutimi.

L'événement le plus important de la semaine parlementaire qui vient de se terminer, a été la clôture du débat sur le budget. Elle a été fertile en incidents de toutes sortes et nous a valu de grands discours de la députation et le public ont écouté avec un très vif intérêt. C'est le cas de dire que l'éloquence a coulé à flots.

M. Arthur Sauvé, chef de l'opposition, a prononcé un discours de quatre heures et l'hon. M. Athanase David, secrétaire provincial, lui a donné la réplique. M. David est un des plus brillants orateurs de la droite et c'est la première fois cette année qu'il prenait la parole en Chambre.

L'opposition a également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

L'amendement de M. Sauvé fut battu 67 à 9 et l'hon. M. J. N. Francoeur, ex-président de la Chambre, ouvrit le débat sur la motion principale. M. Francoeur déclara que les salaires des instituteurs et des institutrices n'étaient pas assez élevés et il se donna pour tâche de faire un tableau de ces salaires et de les comparer à ceux des professeurs normaux. Les délégués de l'opposition ont également tenu un forum l'occasion de faire deux discours. A six heures, mardi après-midi, le chef de l'opposition l'a interrompu et a prétendu qu'il n'avait pas le droit de parler sur la motion principale de l'hon. M. Nichol, proposant que la Chambre se forme en comité de sélection, mais qu'il n'avait droit qu'il venait lui-même de proposer. Le président a décidé d'attendre au lendemain pour rendre son jugement et mercredi après-midi, M. Laferté maintenait le point d'ordre de M. Sauvé. Le secrétaire provincial a alors repris son discours de quatre heures et les deux discours ont été les jours précédents. Il a prétendu que les académies commerciales avaient dérangé trop de fils de cultivateurs et a insisté sur l'importance de la formation agricole dans les écoles rurales.

BEAUCOUP DE TRAVAIL A ETE ACCOMPLI A LA CONFERENCE

Un grand nombre de traités et de conventions ont été conclus à la conférence panaméricaine, dont la séance plénière se termine cet après-midi.

L'ARBITRAGE

LA HAVANE, 20 (S.P.A.)—La conférence panaméricaine se dirige rapidement vers sa fin, les traités et les conventions étant prêts à être signés. Les différends sur les questions de tarif et d'intervention ont été apaisés. Voici les travaux de la conférence: l'établissement du principe de l'arbitrage obligatoire pour le règlement des différends internationaux, excepté quand il s'agit de la souveraineté et de l'indépendance des nations dans les problèmes purement domestiques; une convention de l'Union panaméricaine établissant ce corps sur une base permanente et permettant aux membres d'avoir des représentants spéciaux dans le bureau des gouvernements, au lieu de diplomates régulièrement accrédités à Washington; un traité sur les droits et devoirs des neutres en cas de guerre; une convention d'aviation commerciale; que tous les pays sont invités à signer un traité plaçant les étrangers sur un même pied que les nationaux; un traité sur le droit d'asile; un traité pourvoyant à la coopération internationale pour la suppression et la prévention des révolutions dans les territoires étrangers; l'adoption d'un code d'hygiène panaméricain; un projet d'un traité d'un chemin pour automobiles inter-américain qui s'étendrait du Canada à la Patagonie; une convention sur la neutralité maritime; un code de droit international privé sur le statut judiciaire des personnes, du mariage et du divorce.

La séance plénière doit se terminer cet après-midi.

Le prochain congrès se tiendra à Montevideo, Uruguay.

UN NOUVEAU SOULEVEMENT AU MEXIQUE

Des rebelles, disent les dépêches, ont tenté samedi de capturer la ville de Guanajuato, mais ont été repoussés. — Un effort serait fait pour régler la question religieuse.

PRETRES ARRETES

MEXICO, 20 (S.P.A.)—Un autre soulèvement a éclaté samedi près de Guanajuato, descent de dépêches de cet endroit. Les rebelles ont tenté de capturer la ville, qui fut défendue avec succès par la police, aidée d'un grand nombre de citoyens. Les rebelles furent dispersés et forcés de fuir, abandonnant plusieurs morts.

Les autorités militaires ont ordonné immédiatement qu'on promène des mesures énergiques et ont détaché plusieurs colonnes pour poursuivre les rebelles. Deux aéroplanes ont exploré la région où les rebelles se sont sauvés. Le commandant militaire, le général Carillo est retourné dans la capitale de l'état pour se mettre en tête de la poursuite. Le calme fut rétabli dans la ville.

Des dépêches de Puebla disent que la police a fermé le séminaire catholique de Palafoxiana et arrêté son recteur, N. Quiroz, ainsi qu'une dizaine de professeurs, dont six prêtres. Les étudiants, au nombre de cent cinquante, ont également été arrêtés mais vite remis en liberté. On accuse les professeurs de violation des lois religieuses et d'intelligence avec la Ligue pour la défense de la liberté religieuse.

LA RESIDENCE DU MINISTRE DES ETATS-UNIS

On ne sait exactement quand commenceront les travaux de construction de la résidence du ministre des Etats-Unis à Ottawa. — Ce ne sera probablement pas avant le printemps de 1929.

L'EMPLACEMENT

WASHINGTON, D. C., 20 (S. P. A.)—Bien que les démarches du gouvernement américain pour l'acquisition d'une résidence permanente pour le ministre plénipotentiaire américain à Ottawa soient pratiquement terminées, les autorités du Secrétaire d'Etat étaient réticentes hier au sujet de la date probable des travaux de construction.

L'emplacement choisi qui fait face à l'édifice actuel de la légation est à la colline parlementaire et est voisine de l'immeuble du club Rideau, rue Wellington, est considéré comme étant l'un des plus importants de la capitale. Bien que le prix de vente de cette propriété n'ait pas encore été annoncé, il est certain qu'il dépasserait les cent mille dollars.

D'après le contrat de vente, les démolitions des édifices vendus au gouvernement américain auront à quitter la place dans un délai de huit mois. Les édifices actuels seront alors démolis et comme les travaux de construction peuvent difficilement être faits pendant les mois d'hiver, il semble probable que rien ne sera fait avant le printemps de l'année 1929. Les plans du nouvel immeuble de la légation américaine n'ont pas encore été tracés. Tous les représentants de l'administration américaine à Ottawa, y seront logés.

Bien que l'état de la propriété sur la rue Wellington ait été mis par les autorités locales, les déclarations faites depuis à ce sujet semblent confirmer cette vente. L'emplacement choisi est aux numéros 98 à 102 rue Wellington, à l'ouest du club Rideau. Les deux édifices actuellement à cet endroit sont occupés par la section des pénitenciers du ministère de la Justice et par l'agence de publicité Reuter.

êtres transportés par un aéroplane

CHARLOTTETOWN, I. P. E., 20 (S. P. C.)—A 1 heure 13 hier après-midi un avion piloté par le capitaine Cooper a atterri sur la glace à l'ouest de la ville, apportant environ 25 livres de lettres de Moncton. Le capitaine Cooper est parti à 1 heure 40 pour Charlottetown, transportant 350 livres de lettres et journaux. Cette envolée a été l'inauguration d'un service postal aérien de fin de semaine entre Moncton et Charlottetown.

LE CAS DE TINY AU CONSEIL PRIVE

LONDRES, 20.—La cause scolaire du canton de Tiny se plaidra mardi au comité judiciaire du Conseil privé. On en appelle du jugement de la Cour suprême du Canada, qui a renvoyé l'appel des commissaires d'écoles du canton. Si l'appel est maintenu, il aura comme résultat de permettre l'établissement d'écoles supérieures séparées et de collèges-écoles, sous la juridiction de bureaux de commissaires catholiques. Cela donnerait droit aux commissions des écoles séparées d

OTTAWA GLISSE UNE AUTRE DEFAITE AUX VAILLANTS TRICOLORES

LA SALLE CONFANT DANS LE SUCCES - MONTREAL A BATTU TORONTO

RECORD DE LEILA BROOKS - N.-DAME GAGNE - RANGERS BLANCHIS

LES SENATEURS REMPORTE UN TRIOMPHE

ECLATANT SUR LEURS ANTIQUES ENNEMIS

GRACE A UNE ATTAQUE FAROUCHE DU BUT

GROSVENOR ENFILE LE SEUL POINT DU CONFLIT SUR LA PASSE DE KILREA

Le Canadien livre une belle lutte aux champions, mais il ne joue pas avec l'entraîn du début de la campagne — Lépine se fracture encore la clavicle — Morenz au pénultième quand le point fut compté — Clancy, Kilrea et Goudreau se distinguent — Nighbor puni trois fois.

UNE FOULE IMMENSE VOIT LES EQUIPES A LA BESOGNE

Les piliers du hockey professionnel au Canada, les vétérans de la ligue Nationale, l'Ottawa et le Canadien, en sont venus aux mains au palais de glace de Clare Brunton, samedi soir, et ces anciens ennemis qui se pourchassent depuis de longues années, cherchant par tous les moyens s'éliminer mutuellement, ont donné une autre performance mouvementée qui tint sur le qui-vive les 9,000 villageois présents.

Ottawa, fidèle à la tradition, a infligé une défaite à ses vieux adversaires, mais comme le pointage ne fut que de 1-1, le Canadien ne lui permit pas de réclamer le trône du haut des toits. Un seul point suffit à la victoire: à ceux qui furent témoins du combat, ce point en valait bien 10,000, car il ne fut compté qu'après un duel acharné, fertile en incidents de toutes sortes, producteur de courses sensationnelles, d'efforts prodigieux et d'exploits extraordinaires qui eurent fait pâlir d'envie le célèbre Roland lui-même.

Grosvenor fut le héros de la randonnée, car c'est lui qui compta l'unique point du combat, vers le milieu de la troisième séance, alors que l'affaire menaçait de s'aplanir, le siège de la Troie dans l'imagination populaire. Son point suivit une passe faite par Kilrea de derrière la cage, après que Finnigan eut porté la rondelle dans la zone tricolore.

Le monde et sa femme au poste.

On était venu de partout pour voir les héros aux prises. C'était Hull qui avait envoyé un contingent imposant dont la sympathie était partagée entre les Tricolores et les Sénateurs; c'était le bataillon de la Passe-Ville qui, tout en aimant le club local, a un fort penchant pour les anciens adversaires; c'était un régiment de la vallée, au sein duquel nous avons reconnu de vieux amis de Rockland, de la Gatineau, de St-Joseph et de la région de Buckingham.

Ce groupement était presque entièrement favorable au Canadien, quoiqu'une poignée de sportifs Rockland, plus sympathisés avec les champions à cause de Hozomer Godin.

Les dieux étaient là dans toute leur gloire; attendant depuis à bonne heure l'ouverture du poulailler, ils s'y enfoncèrent dès 7.30 heures, avec un empressement digne d'un député. Les habitués du tricolore ont eu une déception de saire.

Et les chants de toute espèce qui ébranlèrent la voûte de l'Auditorium avant la lutte et aux intermissions rappelaient les cérémonies fantastiques d'une tribu du Baghekind, assistant au couronnement de son bazzigogoz.

Un spécial de la Métropole

N'oubliez pas de mentionner que la grande ville du maire Martin, siège social du Canadien, avait envoyé une bonne partie de sa population pour applaudir les vétérans tricolores et conspuer les guerriers d'Ottawa.

Tout ce monde remuant, grouillant, sportif et enthousiaste voyageant par convoi spécial qui entra en gare vers les 7 heures. Il y avait tellement de candidats à bord que les wagons étaient encombrés, mais tout le long du voyage, la plus franche gaieté ne cessa de régner.

La rumeur que plusieurs des voyageurs allaient appuyer Ottawa durant la soirée n'était certes pas fondée! Les "millionnaires" de Montréal, sous la direction du capitaine Doucet, virent nombreux portant des chandails tricolores et leurs chants de terroir ne contribuèrent pas peu au succès de la soirée. Il faut dire, cependant, que leur enthousiasme s'était quelque peu refroidi après le combat; la défaite du Canadien porta en effet, un rude coup à ses nombreux admirateurs.

DES GARS FATIGANTS
A vrai dire, ils sont loin d'être commodes ces gladiateurs de la Métropole.



KING CLANCY, sensationnel capitaine d'Ottawa, qui fut l'étoile de la partie de samedi avec le Canadien à l'Auditorium.



HEC. KILREA, un des plus vaillants joueurs d'Ottawa, dans la tenue contre le Canadien a été le fait saillant du grand combat de samedi.

ca. Hector est aujourd'hui un des plus brillants avant qu'il soit possible de trouver: rapide patineur, rude tireur, il passe partout et porte sans cesse des coups terribles contre la citadelle ennemie.

Finnigan et Grosvenor ont bien joué. Denny et Broadbent ne firent pas merveille. Nighbor, quoique puni trois fois, a été un des soutiens de notre équipe, car rares furent les Habitants qui parvinrent à le déjouer au centre du salon. "Dutch" resta le maître des avant, un des premiers de la glace. Godin n'a pas démanqué.

LE COUP DE GROSVENOR
Ottawa fut le premier à se porter à l'attaque au début du combat et Clancy porta deux rudes coups avant que les Habitants ripostent. Dans la première période, les locaux eurent l'avantage du jeu et seul le travail serré de Hainsworth sauva la situation.

Morenz et Joliat et Lépine étaient les meilleurs du Tricolore, mais ce dernier eut la palme jusqu'à ce qu'il soit mis hors de combat.

Les deux clubs continuèrent à se livrer dans la deuxième période, mais le Canadien n'avait guère de succès contre le brillant système défensif des champions. Les rudes coups de Morenz et de Joliat venaient de trop loin pour être dangereux.

A plusieurs reprises, la cage de Hainsworth fut en danger, car Finnigan, Kilrea et Nighbor passaient très près de la "Boche" fut châtée pour avoir jeté à l'autre bout du salon le bâton de Goudreau qui était tombé près de lui.

Au début de la troisième période, les Sénateurs se portèrent à l'attaque de façon désespérée et leur jeu fut brillant, mais il leur était impossible de briser les lignes locales.

Les Habitants ont été constamment dangereux, samedi soir; si l'on excepte quelques minutes de chaque période, alors qu'Ottawa les déjoua complètement, les espoirs de Dandurand tourbillonnèrent autour de la défense locale comme des groupes affamés et à moitié vides.

On eût dit d'un trans-exprès allant et venant à une allure vertigineuse. Morenz et Joliat nous émerveillèrent quelque peu par leur habileté sur les patins et leur jeu scientifique. Manitoba, Gardiner, et Ledue firent du bon travail et sur la défense et à l'attaque. En jouant qu'à rares intervalles, on eût pu croire à une descente dangereuse. Hainsworth, avec son sang-froid accoutumé, a réussi de multiples arrêts fort brillants et personne ne peut le blâmer si les Tricolores ont sombré.

LEPINE EN TÊTE
Mais, tout le troupeau canadien-français, Lépine et Goudreau nous ont le plus impressionné. Goudreau fut toujours dans le plus fort de la mêlée, empaissant joueurs et bâtons ennemis et donnant de fréquentes passes qui, malheureusement, allèrent se perdre dans des murs de glace.

Lépine, démarquant au centre, a été, pendant une dizaine de minutes, l'adversaire le plus formidable des Sénateurs. Son jeu est à peu près le plus adroit que nous ayons vu ici depuis longtemps, mais il ne fut en scène que pendant une fraction de partie. Par conséquent, il fut descendu à fond de train sur la droite; arrivé à quelques pieds des buts locaux, il vint en collision avec Grosvenor qui, soit dit en passant, l'attendait sur le bord. Lépine s'affaissa blessé encore à la clavicle et il fallut le transporter dans les salles du Canadien, où l'on constata que l'épaule, fracturée au commencement de la saison, était encore disloquée. C'est donc dire que le brillant athlète ne jouera plus cette année!

OTTAWA SUPERIEUR
Les Sénateurs ont eu, cependant, l'avantage du jeu, quoiqu'en jeu pendant; Hainsworth eut 30 coups difficiles à stopper, tandis que Connell n'en avait que 21, dont plusieurs avaient juste assez de force pour atteindre son bâton. C'est le sixième blanchissage consécutif que le vieux Alex inflige à ses adversaires.

Clancy, Boucher et Alex Smith ont brillé à tous les points de vue; Boucher gaspille cependant son travail par des entortillages mal placés. Clancy a fait, samedi, une performance extraordinaire qui le met aux premiers rangs des joueurs de la Nationale. Kilrea fut l'autre étoile du club lo-

LES CORSAIRES EN BON CHEMIN

PITTSBURGH CONTINUE SON TRAVAIL BRILLANT DANS LA NATIONALE.

PITTSBURGH, 19 fév. — Les Corsaires restent encore l'équipe mystérieuse de la Ligue Nationale. Leur longue série de succès s'est continuée samedi soir, en présence d'une belle foule réunie au jardin Duquesne, quand les joyeux gladiateurs de Townsend infligèrent un blanchissage de 2-0 aux Yankees.

Ce fut une partie passablement défensive, quoique de part et d'autres il se fit de belles courses. La première période se passa sans point, mais, dans la deuxième séance, Daragh secoua le filet et la résistance des Yankees était brisée.

White fit le point décisif dans la troisième période.

ALIGNEMENTS
AMERICAINS: — Forbes, C. Boucher et Reise; Himes, Burch et McKinnon; W. Boucher, Bouchard, R. Green, Conacher.

PITTSBURGH: — Worters, Burke et McCaffery; Mills, Cotto; et Daragh; Drury, J. McKinnon, McCurry, White, Smith.

ARBITRES: — Romeril et Ritchie. SOMMAIRE
PREMIERE PERIODE
Pas de point.

DEUXIEME PERIODE
1 — Pirates, Daragh, 9:53

TROISIEME PERIODE
2 — Pirates, White, 9:15

LA NORVEGE EST AU PREMIER RANG

MILLE LOUGHRAN ARRIVE TROISIEME AUX JEUX OLYMPIQUES.

ST-MORITZ, 19. — Les patineurs européens ont décroché les honneurs au concours de fantasia qui eut lieu samedi aux Jeux Olympiques. La candidate de la Norvège a enlevé le championnat, Mlle Lougran des Etats-Unis, fut troisième et Mlle Cecil Eustace Smith du Canada, cinquième.

Tout le classement officiel:
1 — Mlle Emma, Norvège, 8 points.
2 — Mlle Burger, Autriche, 27 points.
3 — Mlle Lougran, E.-U.S., 28 points.
4 — Mlle Vinson, E.-U.S., 32 points.
5 — Mlle Cecil Smith, Canada, 32 points.
6 — Mlle Constance Wilson, Canada, 45 points.

LAMB PATINE AVEC SUCCES

LE JOUEUR DES MAROONS FAIT ETABLIR UN RECORD AU FORUM.

MONTREAL, 19. — Joe Lamb, récemment passé des rangs amateurs au bercail des Maroons, a failli abaisser le record dans les épreuves du trophée que le Star offre aux plus rapides patineurs de la Nationale.

Lamb, en dépit d'un coup de bâton qui reçut dans le visage au cours de la session initiale, franchit la distance en 17 1-5 secondes, son temps fut enregistré par Gus Bourassa, Bill Northey et Andy Hamilton.

LE CANADA SUR LE TRONE MONDIAL

LES GRADUES DECHOIENT LES HONNEURS OLYMPIQUES.

SAINT-MORITZ, 20. — Le Canada a décroché le championnat de Loquet olympique, en déclassant la Suisse, par 15-0, dans la finale, dimanche après-midi et portant son total à 35-0 pour les trois parties auxquelles il a eu affaire.

Les Canadiens menèrent, 2-0, au premier repos et 8-0 au deuxième. La Suède a pris la deuxième place en triomphant de la Grande-Bretagne, par 3-1.

Le Norvège a enlevé le championnat des Jeux Olympiques d'hiver, grâce au brillant travail de ses étoiles, dans les épreuves de ski et de patin. Les Etats-Unis arrivent en deuxième place et la Suède, en troisième.

BRUINS EN TETE DE LEUR SECTION

NEW-YORK, 20. — Les Bruins de Boston, ont pris la tête dans la zone Américaine en glissant un blanchissage de 2-0 aux Rangers, en présence de 15,000 spectateurs, dimanche soir. Connor et Oliver comptèrent les points dans la deuxième séance.

LA HAVANE, 20. — Le jockey Robertson a établi un record sensationnel à la piste Orientale, dimanche après-midi, lorsqu'il conduisit six vainqueurs consécutifs.

Arrivant troisième dans la première course, il se mit sérieusement à l'oeuvre dans le deuxième démarrage et balaya le programme.

MONTREAL TRIOMPHE DE TORONTO APRES UN RUDE COMBAT SUR SA GLACE

LES LEAFS RESISTENT VAILLamment POUR SE FAIRE SECOURIR DANS LA SESSION FINALE.

MONTREAL, 19. — Les Maroons, avec tous leurs réguliers en uniforme, ont triomphé de Toronto, par 2-1, dans une partie chaude, rapide et intéressante, samedi soir. Une assistance considérable, comptant dans ses rangs plusieurs partisans du Maple Leaf, vit les équipes aux prises et s'enthousiasma fréquemment, car les adversaires, tout en menant une ronde rapide, ne se menagèrent pas.

Toronto fit son point au début de la séance initiale, à la suite d'une attaque de Rodden et de Keeling; en se combinant avec science, ils portèrent le jeu jusqu'aux buts locaux où Keeling fit le nécessaire.

WARD EGALISE
La cloche mit fin à une période qui se faisait rude.

Dans la deuxième séance, les locaux continuèrent une allure endiablée, mais Montréal ne laissait passer aucune occasion de bombarder le leur John Ross Roach. Finalement, trois Maroons descendirent de front et Jim Ward, le chevalier à la pompadour, mit la patte sur la rondelle et poussa un coup fameux qui déjoua complètement Roach et égalisa les chances.

Les Maroons bâclèrent les affaires dans la finale, quand Hooley Smith reçut une passe parfaite de Neils Stewart près de la cage des Leafs.

ALIGNEMENTS
Toronto: Roach, Ramsay, Duncan, Herberts, Bailey, Keeling, Art. Smith, Lowery, Cox, Rodden.

Montreal: Benedict, Munro, Siebert, Hooley Smith, Ward, Stewart, Dutton, Lamb, Oatman, F. Brown, Phillips, Walsh.

Arbitres: Simeon et Berlinguette. SOMMAIRE
1ere Periode
1 — Toronto, Keeling (Rodden), 5:50
Punitions: Stewart, 2; Lamb, Lowery, Duncan, Rodden.

2e Periode
2 — Montreal, Ward, 11:04
Punitions: Siebert, Keeling, Rodden, Sieberts, Herberts.

3e Periode
3 — Montreal, H. Smith (Stewart), 5:28
Punition: Duncan.

VERNON ECRASE PAR NOTRE-DAME

LES PIETISTES REMPORTENT UNE VICTOIRE FACILE SAMEDI.

Le Notre-Dame a déclassé Vernon, par 12-1, dans la première toute éliminatoire du District d'Ottawa, disputée samedi soir, au Rideau, en présence d'une centaine de spectateurs.

Les locaux furent complètement déclassés, tandis que les guerriers de Notre-Dame complétèrent à volonté.

NOTRE-DAME: — Lacle, Fleming, Robert; Huard, Kilrea et Gagnon; Verdout, Grouard, Arbière — Bill Smith. SOMMAIRE
1ere Periode
Notre-Dame (Fleming), 3:10
Notre-Dame (Gagnon), 2:00
Notre-Dame (Fleming), 2:50
Notre-Dame (Gagnon), 4:00
Notre-Dame (Verdout), 4:25

2ieme Periode
Notre-Dame (Kilrea), 1:00
Notre-Dame (Kilrea), 2:30
Vernon (Crerar), 1:20
Notre-Dame (Fleming), 3:00
Notre-Dame (Gagnon), 2:00
Notre-Dame (Gagnon), 3:00
Notre-Dame (Gagnon), 2:15

3ieme Periode
Notre-Dame (Robert), 5:00

CAMPBELL FAIT UN BEAU RECORD

LE CHAUFFEUR ANGLAIS MAINTIEN UN ALLURE DE 206,95 MILES A L'HEURE.

DAYTONA BEACH, Fla., 19 fév. — Malcolm Campbell, fameux chauffeur britannique, a établi un nouveau record mondial en conduisant sa Blue Bird Napier, à une allure moyenne de 206,9502 milles à l'heure. L'ancien record fait par le major H. O. D. Serravallo, d'Angleterre, était de 203,79 milles à l'heure.

Voquant avec le vent, Campbell fit la mille en 16,76 secondes, soit à une allure de 214,7913 milles à l'heure; contre le vent, il fit la distance en 18,03 secondes, soit 199,66722 milles à l'heure.

Ce triomphe assure à Campbell une bourse de \$5,000 offerte par sir Charles Wakefield.

McGILL HORS CONCOURS
PHILADELPHIE, 18 fév. — Gunboat Smith, de la Marine Américaine, a enregistré un "knockout" technique sur Joe Little, soldat américain, au cinquième assaut de leur combat de dix rondes.

LES BILLET EN VENTE DEMAIN

LA PARTIE DECISIVE DE LA FINALE DE LA CITE SOULEVE UN VIF INTERET.

Le deuxième partie de la série finale entre La Salle et New-Edinburgh a lieu mardi soir, à l'Auditorium et si l'on base les calculs sur la lutte serrée de mardi soir, on peut conclure facilement à un engagement mouvementé dans l'affaire décisive.

Les Académiciens ne sont pas du tout découragés, en vérité, ils ont l'avantage du jeu, vendredi, mais la malchance les poursuivait quand il s'agissait de compter et les trois ou quatre chances exceptionnelles qu'ils perdirent leur coûtèrent la victoire.

Avec un peu de bonne fortune les Savants obtiendraient la décision mardi; que tous les partisans soient au poste pour encourager leurs favoris et le succès est assuré.

La vente des billets commence mardi matin à 10 heures, chez Ketchum, rue Sparks. Qu'on ne l'oublie pas.



LEILA BROOKS POTTER, brillante patineuse de Toronto, qui a établi un record mondial aux trois quarts de mille, samedi après-midi.

S.-ANDRE-AVELLIN BAT MONTEBELLO

SEGUIN ET DAUOST COMPTENT LES POINTS DES VAINQUEURS.

S. ANDRE-AVELLIN, 18. — Dimanche dernier, le club de hockey St-André-Avelin a remporté la victoire sur le Montebello au pointage de 2-1. Et ce, sur la patinoire de ce dernier.

Nous tenons à remercier ce club pour son bon esprit sportif ainsi que MM. les arbitres Roch Humeau et Oscar Kemp qui ont su rendre la partie des plus intéressantes en déjouant les jeu de toute ruse.

ALIGNEMENTS
Montebello: St-André-Avelin
Buts: St-André-Avelin
F. Carrière, Défenses: P. Aubry
H. Hébert, Défenses: Aif. Bourbonnais
D. Quenneville, Centre: F. Whissell

M. Cadeaux, Ailes: N. Daoust
A. Cadeaux, Ailes: P. Séguin
D. Cadeaux, Ailes: C. Leroux
B. Pessini, Substituts: L. Lemire
L. Desrosiers et R. Blais
M. Racicot et A. Deschamps
Huneault et A. Gauthier.

Première Periode
Montebello, Matrice Cadeaux, 6:30
Deuxième Periode
S.-A. A., Philippe Séguin, 16:00
Troisième Periode
S.-A.A., Nestor Daoust, 12:00

DEFI AU RHODON
Défi au club de Rhodon pour une partie chez lui. Mais bien entendu, pour une partie et non une pratique pour lever la rondelle.

LES COURSES AU PARC COFFEROTH

SUN GOD II GAGNE LE HANDICAP MONTEZUMA A JUANA.

TIA JUANA, 21. — Voici les résultats des courses de dimanche au parc local:

Première Course
1 — Hominy, \$10.00, 4:50, 3:30; 2 — Chusand, Owen, \$4.80, 3:30; 3 — Pennon, Ayrard, \$3.60.

Deuxième Course
1 — Old Broadway, Rennie, \$11.40, 7:00, 5:00; 2 — Mission Lad, KeKira, 7:00, 5:40; 3 — Sweet et Low, Wilson, \$10.00.

Troisième Course
1 — Bon Fils, Philpot, \$27.40, 9:40, 4:00; 2 — Greenfield, Lazzarini, \$7.40, 4:00; 3 — Marmay, Ayrard, \$2.60.

Quatrième Course
1 — Sweeping Ann, Fisher, \$16.20, 7:00, 3:40; 2 — Cheery, Louman, \$5.00, 2:50; 3 — Terona, Schum, Ayrard, \$2.60.

Cinquième Course
1 — Fort Wayne, Stevens, \$59.00, 11:40, 7:30; 2 — Welty, Owen, \$4.60, 4:00; 3 — Wee Grl, Brown, \$7.00.

Sixième Course
1 — Prospect, Salas, \$15.00, 8:00, 5:40; 2 — Invictus, Cress, \$20.00, 5:20; 3 — Yokohama Grl, Deford, \$4.00.

Septième Course
1 — Carlaris, Baker, \$5.80, 4:00, 3:40; 2 — Old Kickapoo, Inzelone, \$2.80, 2:60; 3 — Simoon, Ayrard, \$2.60.

Huitième Course
1 — Sun God II, Elston, \$8.20, 3:30, 2:40; 2 — Crystal, Pennant, Luther, \$4.20, 2:50; 3 — Grippenraud, Stevens, \$3.40.

Nouvième Course
1 — Floreana, Brown, \$14.80, 7:40, 5:00; 2 — Moses, Owen, \$14.00, 7:00; 3 — Almgren, Warden, \$6.00.

Dixième Course
1 — Bucks, Louman, \$9.40, 4:30, 2:30; 2 — Indian Tales, Inzelone, \$5.80, 4:20; 3 — Irvington, Fisher, \$3.50.

LIGUE NATIONALE
G. P. N. Pr. Ctre Pts
Canadiens, 19, 7, 6, 87, 33, 44
Ottawa, 14, 10, 3, 35, 40, 36
Montreal, 15, 11, 5, 53, 51, 35
Toronto, 15, 14, 4, 64, 34, 20
N.Y. American, 9, 18, 5, 49, 88, 23

ZONE AMERICAINNE
Boston, 14, 9, 2, 36, 46, 37
N. Y. Rangers, 14, 12, 7, 66, 57, 25
Pittsburgh, 12, 12, 8, 43, 35, 32
Detroit, 13, 15, 4, 60, 30, 30
Chicago, 7, 24, 3, 96, 97, 16

Joués mardi: Montréal à Américains; Toronto à Canadiens; Pittsburgh à Boston.

LA COTE D'OR
LAC PLACIDE, 19 fév. — Lloyd Gauthier, de Desrois, a gagné le groupe d'or, emblème du championnat de patin des Adirondacks, en terminant le concours annuel avec un pointage de 120 points.

Maurice Rowan, d'Ottawa, a continué son bon travail en arrivant troisième dans le système de mille réservé aux garçons de moins de 15 ans.

COURTIERS EN TETE
Les Courtiers ont pris la tête de la ligue bancaire grâce à leur victoire de 4-0 sur la combinaison Toronto-Standard, samedi dernier, dans le championnat de la Banque Royale, triomphé de la Nouvelle-Écosse, par 2-1.

(Voir aussi page 5)

LE DROIT

"L'AVENIR EST A CEUX QUI LUTTENT"

Au Jour le Jour

Un village qui disparaît.

L'industrie fait surgir les villages; mais elle les fait aussi disparaître quand elle cesse de rapporter de gros profits à ceux qui l'exploitent. C'est le cas du petit village de Val-Jalbert, situé près Saint-Jérôme, dans la région du Lac-Saint-Jean. Né de l'exploitation d'une usine à papier employant de 400 à 500 ouvriers, il est voué à la disparition, la compagnie, dans l'espérance la "Quebec Pulp and Paper Corporation", propriétaire de l'usine et des terres avoisinantes, a décidé d'abandonner l'exploitation de l'industrie qui avait provoqué l'organisation d'un petit village industriel, avec municipalité et paroisse distinctes. De ce chef, toutes les familles ouvrières qui habitent les maisons érigées sur les terrains de la compagnie, et dont cette dernière a la propriété, sont obligées de déguerpir. Elles ont d'ailleurs reçu l'ordre; et elles sont plus de quatre-vingt-dont les chefs sont sans emploi et sans demeure. En plus 400 à 500 familles subissent par voie de conséquence une sorte d'expulsion qui, pour être indirecte, n'en est pas moins aussi brutale. Si la compagnie donne suite à la décision qu'elle a prise, et aux avis qu'elle en a prononcés, où iront les familles ainsi chassées? Le premier ministre de la province et le député de Chicoutimi ne peuvent que déplorer cette angoissante situation et avouer qu'ils sont impuissants à y remédier. La "Quebec Pulp and Paper Corporation" ne fait qu'user de son droit de propriété, disent-ils. Elle en dispose comme il lui plaît. Il n'y a rien à faire.

M. Hughes.

Le second, nous l'avons fait remarquer est aussi un orangiste, mais combien différent du premier. Nous n'en parlons ce lui-là que le coeur rempli de reconnaissance. C'est qu'il a collé M. Hunter. Il lui a écrit deux lettres, et la dernière est un éreintage magistral, irrémédiable. M. Hunter ne s'en relève jamais ou il a la vie plus dure que son cher Règlement. Il n'y a pas un mot à reprendre ni à ajouter dans cette lettre. Son auteur nous rend complète et entière justice et il met à nous défendre une vigueur, une conviction où se mêle l'indignation, dont il faut être profondément touché. Il a mis en oeuvre tous les arguments propres à nous décourager. Il a fait comprendre que l'union pourrait exister dans la diversité; qu'en Angleterre, il se parlait trois langues: l'anglais, le gallois, l'écossais; et qui cependant, dit-il, pourrait prétendre que la Grande Bretagne ne forme pas une nation unique? que la Société des Nations avait affirmé le droit des minorités dans un acte solennel que le gouvernement du Canada a ratifié; que les Canadiens français sont les pionniers, les découvreurs de cet immense pays qu'ils habitaient déjà depuis 150 ans quand les Anglais s'y sont établis; que les actes par lesquels ils ont prouvé leur loyauté envers l'Angleterre ne se comptent plus; et qu'enfin l'exemple de la province de Québec où la minorité anglo-protestante jouit d'un traitement si équitable démontre qu'il reste encore beaucoup à faire avant que les Canadiens français de l'Ontario aient obtenu entièrement justice.

Une leçon.

Nous ne savons, en l'occurrence, qui doit porter la responsabilité de cette inhumaine et brutale expulsion. Doit-on l'attribuer aux caprices de la finance ou à l'incurie du gouvernement qui a abandonné sans conditions l'exploitation de nos richesses forestières? Quoi qu'il en soit, les événements de Val-Jalbert offrent une leçon qu'il vaut la peine de retenir. Ils illustrent bien une parole d'un ancien premier ministre de la province de Québec, l'hon. Honoré Mercier: "L'agriculture est, surtout pour la province de Québec, la fondation première de la prospérité publique. On peut chercher à détourner le cours des fleuves et des rivières; on peut par des travaux artificiels réussir, pendant un certain temps, à produire des résultats temporaires satisfaisants... mais ce serait un acte maladroit de vouloir jeter nos espérances en l'avenir sur une autre base que celle que nous fournit l'agriculture".

Comme les nègres.

De retour à Londres, après un séjour prolongé en Afrique, un ministre protestant constate que ses compatriotes dansent exactement les mêmes danses que les nègres à qui il a enseigné les lumières de la religion et de la civilisation. Ces danses, dit-il, immorales et suggestives, apportent des entraves, des difficultés insurmontables à l'évangélisation des nègres. Quels ne seront pas les travaux de ce brave ministre protestant pour civiliser les quelques millions de londoniens qui sont revenus aux coutumes barbares des peuples primitifs et incultes de l'Afrique. Il pourrait malheureusement nous répondre que nous trouverions amplement à nous employer chez nous dans ce domaine, et que nous ne sommes pas sans avoir importé certaines danses que le bon goût et la morale s'accordent pour condamner.

M. Hunter.

Une violente querelle s'est élevée entre deux orangistes de l'Ontario, l'un grand maître d'une loge particulière, M. J. J. Hunter; l'autre ex-grand-maître de la loge même dont son antagoniste a la direction. Le premier, disons-le tout de suite afin de dissiper tout équivoque, est un ennemi acharné du français, et, comme corollaire, de ceux qui le parlent. Vous croirez qu'il réclame le maintien du règlement XVII? Oui, mais

comme pis-aller. Son idéal est plus élevé. Il rêve d'un règlement, dont le numéro importe peu certes, mais dont les dispositions seraient autrement plus rigides, plus tyranniques, plus tracassières, plus sévères, plus fin que celles du défunt règlement XVII. Car ce dernier comportait certaines concessions même. Il autorisait l'enseignement du français jusqu'à un certain stade des études, la seconde division, sans erreur. Eh bien! selon M. Hunter, il était extrêmement malheureux qu'il ne pousse pas l'injustice et la vexation jusqu'à leurs dernières limites, et qu'il ne donne pas le coup de mort définitif à la langue française. Aussi la secte commise, une grave erreur, c'est toujours M. Hunter qui parle, d'acquiescer au règlement XVII et d'en réclamer la stricte application, acceptant de ce fait la clause exécutable qui autoriserait l'enseignement du français pendant un certain temps au début des études.

La tactique électorale des socialistes.

Au dernier congrès national du parti socialiste, qui s'est tenu à la fin de l'année, bien des problèmes ont été étudiés, particulièrement la question financière, qui a donné lieu à de longs et nombreux discours. A des débats mouvementés et à des ordres du jour un peu confus. Pour réaliser la stabilisation et alléger les charges qui restreignent la consommation des salariés et des classes moyennes, on a préconisé, comme toujours, la monopolisation et la nationalisation des grandes industries, telles que les pétroles, les sucres, les mines, les engrais, les assurances, etc., et tout naturellement il a été question de l'impôt sur le capital, qui s'est mué en impôt sur la fortune et sur lequel les socialistes semblent moins excités qu'autrefois. Ils se sont sans doute rendu compte de la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité, de définir le capital, puis de l'évaluer, enfin de le réaliser. Sous le nom de "fortune", qui semble avoir un sens un peu vague et mal défini, on peut faire rentrer de nombreux éléments évalués à prix d'argent, mais il y a des capitaux qui sont impossibles à évaluer, tels que l'intelligence, le talent, et ceux-là, sans doute, échappent au fisc socialiste, tant il est vrai que la doctrine du parti saut évoluer et se plier aux circonstances, mêmes électorales.

L'approche des élections rendait plus intéressant encore l'article du programme qui avait trait à la tactique à employer par le parti aux prochaines élections. Après une discussion très touffue, le Congrès s'est rallié à une motion Blum-Longuet qui déclare que, au premier tour, le parti socialiste ira à la bataille dans toutes les circonscriptions, c'est-à-dire que dans toutes les circonscriptions, il y aura un candidat socialiste. Il s'agit bien moins d'enlever beaucoup de sièges que de faire de la propagande et de préparer le terrain pour des élections ultérieures. Si, au premier tour, le socialiste arrive à premier et à grande chance de décrocher la timbale, il maintient sa candidature au second tour; sinon, il se désistait en faveur de celui de ses concurrents à quelque formation politique qu'il appartenait qui a le plus de chances de battre la réaction. Ainsi, quel que soit le candidat socialiste, peu importe, pourvu qu'il batte la réaction. Les socialistes jouent avec les communistes la comédie des frères ennemis; à entendre les uns comme les autres, on se désolait, on se prodigait de la Chambre et dans les réunions publiques les noms les moins flatteurs mais, quand il s'agit de combattre la réaction, dans un tel aux capitalistes et aux bourgeois, les frères ennemis oublient leurs disputes et se réconcilient sur le dos de l'adversaire commun. Voilà qui prouve clair comme le jour que la doctrine socialiste est à base de haine de tout ce qui représente l'ordre et les principes d'autorité. D'ailleurs, socialistes et communistes sont frères ennemis, mais ils sont frères. Ils ont dit, et l'on peut dire, tout de sang de Karl Marx dans les veines et ils ont sucé le même lait de la doctrine judéo-allemande qui leur sert d'Évangile à tous et leur assigne comme objectif commun la destruction de la société capitaliste et bourgeoise. Il est donc tout naturel qu'ils se retrouvent unis, malgré certaines divergences de doctrine, dans la même œuvre de haine et de ruine.

Le service d'un an.

La semaine dernière, la Chambre a voté, à une grosse majorité, la nouvelle loi de recrutement réduisant le service militaire à un an. Il n'y a eu que les communistes à voter contre. Les socialistes se sont abstenus, voulant, suivant le mot de l'un d'eux, conserver sur la loi une prise d'hypothèque. Une fois accepté le principe du service d'un an, on a discuté longuement sur la date à laquelle la réforme serait mise en application. Comme nous l'avons dit ici même à plusieurs reprises, la réduction du service suppose un certain nombre de réalisations préalables et indispensables sans lesquelles la réforme serait mortelle pour la défense nationale. La date du 1er novembre 1930 a été admise comme assez éloignée pour permettre au gouvernement de recruter 100,000 militaires de carrière, 15,000 agents militaires, 30,000 employés civils, 15,000 gardes républicains mobiles; telles sont, en effet, les conditions requises par le conseil supérieur de la Guerre pour la réalisation du service d'un an. Or, malgré les efforts déployés par l'armée depuis quelques années pour intensifier le recrutement des militaires de carrière, les engagements et rengagements n'ont augmenté que dans une faible proportion et il ne semble pas que l'on puisse atteindre un résultat satisfaisant avant 1931.

LORRAINVILLE, QUE.

Le 7 février s'éteignait doucement dans le Seigneur à l'âge de 52 ans et 7 mois, Délicia Merleau, épouse de Aimé Merleau, Lorrainville, comté de Temiscamingue. Le 1er février, elle quittait sa famille pour aller subir une opération à l'hôpital de Ville-Marie. Elle accepta le 21 février et la mort vint enlever cette mère chérie au moment où l'on donnait le plus d'espérance. Des complications survenues furent la cause de sa mort. Mère d'une nombreuse famille, sans cesse assailli par l'épreuve et la maladie, toujours elle supporta tout avec calme et résignation mettant tout son courage et toute sa confiance en la miséricorde de Dieu. Son service eut lieu le 10 février en l'église Notre-Dame de Lourdes, Lorrainville, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse après elle plusieurs enfants très affligés: Mme A. Talbot (Amabilis), Mme P. Brassard (Alma), Mme E. Lalonde (Fabiola) de Lorrainville, Mme O. Daoust (Rosie) de Lasserlochère, 3 filles, M. René, Lucienne, Florida, et 4 garçons, Chéri, Olyvia, Henri et Fabien. Un frère, J. B. Merleau, Ville-Marie et deux sœurs, Mme W. Gourd, Casselman, et Mme A. LaBrèche, Val-des-Érables. Plusieurs bouquets spirituels furent offerts à la famille éplorée, entre autres par la famille E. Morisset, L. Bellemare, J. Thérien, J. B. Merleau, O. Lamoureux, W. Gourd, A. LaBrèche, Pensionnat Ville-Marie. Les porteurs furent ses deux garçons, Chéri et Olyvia et ses grandes A. Talbot, P. Brassard, E. Lalonde et O. Daoust, Portueuses des rubans des Dames de Ste-Anne, Mmes V. Thérien, L. St-Pierre, E. Barrette et P. Plante.

LETTRE DE FRANCE

Les catholiques intégraux dont les revendications leur paraissent exagérées et inopportunes, préférant faire cause commune avec des anticléricals qu'avec des catholiques trop modérément républicains. Ils pratiquent ainsi sans aucun scrupule, sans aucune pudeur, ce "politique d'abord" qu'ils reprochent à leurs adversaires avec tant d'acharnement.

Dans ces conditions, l'opposition anticommuniste est loin d'être homogène. Les catholiques — non démocrates — refusent sans doute de se mêler aux radicaux-socialistes, même pour lutter contre le communisme; et certains modérés trouvent cette promesse insupportable. Les uns et les autres y monteraient ces républicains pour le bien du pays, mais il y a une question de principe qui, pour les catholiques comme pour les Français un peu perspicaces, prime tout. Il est bien certain que le communisme est le produit irrégulier et naturel des doctrines irrégulières et révolutionnaires que nous a inculquées à notre jeunesse depuis quarante ans. Les radicaux-socialistes et les anticléricals pourraient lutter contre un mal dont ils laisseront subsister la cause, comment pourraient-ils détruire le communisme en maintenant et en renforçant cette législation sectaire qui lui a donné naissance? De cela les démocrates chrétiens ne semblent pas avoir cure: ils marchent à gauche, faisant le jeu des radicaux-socialistes et des anticléricals. Ils se doutent peut-être, le jeu des communistes. Quand on leur fait remarquer qu'ils ne sont pas difficiles sur le choix de leurs alliances, ils répondent que, quand le feu est à la maison, il faut accepter tous les concours et ne pas regarder à l'unité forme des pompiers. — Oui certes, mais nos démocrates devraient savoir qu'il y a des cas où le feu est de même véritablement allumé dans les pompes et voir si, au lieu d'eau, quelques pompiers n'apportent pas du pétrole. Or, vouloir lutter contre le communisme tout en respectant les lois laïques, c'est tout bonnement mettre de l'huile sur le feu, c'est augmenter les ravages de l'incendie. Les catholiques ne pourront donc pas s'associer à ce jeu dangereux dont le seul pays serait la victime: ils laisseront les pompiers laïques et démocrates se débrouiller avec les incendiaires communistes et ils iront chercher du secours ailleurs, là où les braves gens sont en même temps des gens braves, là où les nuées démocratiques n'ont pas tout à fait aveuglé le sentiment national.

Le service d'un an. La semaine dernière, la Chambre a voté, à une grosse majorité, la nouvelle loi de recrutement réduisant le service militaire à un an. Il n'y a eu que les communistes à voter contre. Les socialistes se sont abstenus, voulant, suivant le mot de l'un d'eux, conserver sur la loi une prise d'hypothèque. Une fois accepté le principe du service d'un an, on a discuté longuement sur la date à laquelle la réforme serait mise en application. Comme nous l'avons dit ici même à plusieurs reprises, la réduction du service suppose un certain nombre de réalisations préalables et indispensables sans lesquelles la réforme serait mortelle pour la défense nationale. La date du 1er novembre 1930 a été admise comme assez éloignée pour permettre au gouvernement de recruter 100,000 militaires de carrière, 15,000 agents militaires, 30,000 employés civils, 15,000 gardes républicains mobiles; telles sont, en effet, les conditions requises par le conseil supérieur de la Guerre pour la réalisation du service d'un an. Or, malgré les efforts déployés par l'armée depuis quelques années pour intensifier le recrutement des militaires de carrière, les engagements et rengagements n'ont augmenté que dans une faible proportion et il ne semble pas que l'on puisse atteindre un résultat satisfaisant avant 1931.

Les députés ont cru s'engager leur droit de contrôle en faisant inscrire dans la loi un article aux termes duquel le Parlement sera tenu au courant de la réalisation progressive des conditions et mesures indispensables à la mise en application du service d'un an; au cas où ces mesures seraient jugées insuffisantes pour aboutir dans le délai prévu, des modifications à ces mesures ou des mesures nouvelles seraient demandées par le gouvernement au Parlement. La garantie semblera légère à ceux qui savent que, dans la loi stabilisant le service de dix-huit mois, un article obligeait le gouvernement à renseigner le Parlement sur les dispositions prises en vue de réaliser le service d'un an. Or, aucune des principales dispositions prévues pour la réorganisation de l'armée n'a été prise, ni les divisions n'ont été rééquipées, ni les centres mobilisateurs créés, ni les frontières organisées défensivement. Et cependant on parle déjà du service d'un an, et l'on espère que l'on fera en deux ou trois ans ce qui n'a pu être réalisé en sept ou huit ans. Autant dire que ces dispositions et conditions préalables jugées indispensables par les techniciens sont énumérées dans la loi comme une pure fantaisie de style et l'on s'en passera si elles ne sont pas réalisées quand la date du 1er novembre 1930 viendra. En somme, c'est beaucoup

moins une loi militaire qui vient d'être votée qu'une loi électorale. 24 janvier 1928. ancien député. Charles RUELLAN.

SAVOIR OÙ L'ON VA

C'est une lapalissade que d'affirmer qu'un commerçant doit consciencieusement voir clair dans ses affaires. On ne conçoit pas une entreprise financière, industrielle ou commerciale sans un système de comptabilité approprié qui permette de suivre au jour le jour la marche des affaires. Ce serait s'avancer en plein mer sans boussole, s'engager sans guide dans une forêt inconnue. La comptabilité, c'est le phare qui éclaire la marche de l'entreprise, l'orienter, lui fait éviter d'une main sûre les abîmes qui bordent la route. Tout commerçant devrait pouvoir se dire chaque soir: aujourd'hui, j'ai gagné tant, j'ai perdu tant; tant de marchandises ont été vendues, tant de livres bien tenus. Ils ne voient que les dépenses que cela leur occasionne — dépenses minimes pourtant en regard aux immenses avantages qu'une bonne comptabilité leur assure.

Il est pourtant facile, en un sens, d'apprendre la comptabilité. De l'apprendre assez bien pour être capable de suivre de très près la marche de ses affaires. Nos grandes institutions d'enseignement mettent leurs cours à la portée de chacun. L'École des Hautes Études commerciales, affiliée à l'Université de Montréal, notamment offre au public un cours de comptabilité par correspondance absolument complet, préparé par des spécialistes de renom pour répondre au besoin de notre population. Sans sortir de chez soi, l'étudiant abandonne ses occupations habituelles, peut, moyennant quelques heures d'étude par semaine, acquérir une connaissance approfondie de la comptabilité. Rédigé en français et exposant les méthodes comptables en usage aux États-Unis et au Canada, ce cours est unique en son genre. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'École des Hautes Études commerciales, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal.

LA CAUSE DE PRESQUE TOUTES LES FAILLITES

Dans le petit commerce et la petite industrie, on peut dire sans crainte de se tromper que la principale cause de toutes les faillites, c'est l'absence d'une comptabilité appropriée et bien tenue. La plupart de nos petits commerçants conduisent encore leurs affaires à vue de nez — comme le faisaient nos arrière-grands-pères. Le monde a pourtant marché depuis longtemps sur le pied de nos méthodes commerciales et on ne peut que constater que la concurrence n'est plus la même; une tout autre atmosphère règne aujourd'hui dans le commerce. Pour éviter les échecs, conduire son entreprise d'une main ferme et sûre, le commerçant doit à tout moment de ses heures, il a besoin de savoir, au jour le jour, où il en est, sans quoi il est bientôt entraîné vers la faillite et ne s'en aperçoit que lorsqu'il est trop tard pour remonter le courant. C'est en résumé, nous le répétons, l'histoire des trois quarts et demi de nos faillites qui nous causent chaque année, chaque mois et chaque jour dans le petit commerce. Nos petits commerçants et nos petits industriels seraient bien de se poser la question: Ma comptabilité me renseigne-t-elle suffisamment sur la marche de mes affaires. Suis-je capable d'enregistrer mes opérations commerciales avec assez de clarté et de précision pour pouvoir, à quelques minutes d'avis me rendre compte de la situation exacte de mon entreprise? S'ils ne peuvent répondre affirmativement à ces questions, ils avancent dans les ténébrs et sont un peu dans le même état que le tonnerre qui s'éventreraient sur l'océan sans boussole. Ils ne connaissent pas la minute où la faillite les guette.

Le remède? Il est à la portée de tous: étudier la comptabilité. On le peut aujourd'hui sans abandonner ses occupations habituelles, sans même sortir de chez soi. L'École des Hautes Études commerciales offre un cours de comptabilité par correspondance qui répond à tous les besoins de notre population. Préparer en français par des spécialistes de renom et exposant dans le détail les méthodes comptables en usage aux États-Unis et au Canada, ce cours est unique en son genre. Pour tous renseignements, s'adresser au Directeur de l'École des Hautes Études commerciales, coin avenue Viger et rue Saint-Hubert, Montréal.

SPORTIFS
avant, pendant, après
L'EFFORT
LES PASTILLES
VALDA
doubleront
votre SOUFFLE

En Vente partout
Les Exiger EN BOITES
portant le nom
VALDA
Agent Général pour le Canada
J. AITRED GUIMET
23 rue St-Paul - MONTRÉAL

Journal indépendant en politique et totalement dévoué aux intérêts de l'Église et de la patrie. Fondé le 27 mars 1918

Publié par le Syndicat d'Œuvres Sociales (Liée)

SIÈGE SOCIAL: ANGLE D'ALHOUSIE ET GEORGES.

Services télégraphiques: PRESSE ASSOCIÉE ET PRESSE CANADIENNE

Correspondants dans les principales villes et les campagnes.

Membre de l'Audit Bureau of Circulations et de l'Association Canadienne des Quotidiens

ABONNEMENTS Quotidien

Canada \$5.00 États-Unis 7.00
Ottawa par poste 6.00 Union Postale 10.00
Hédomadaire

Canada 2.00 États-Unis et Union Postale 2.00

OTTAWA, LE 20 FEVRIER 1928

La presse protestante

Elle sème l'erreur. — Son rôle naturel. — Obstacle à l'apostolat catholique. — Une expérience en Suède. — La situation au Canada. — Le devoir des catholiques.

L'Église défend la lecture des journaux qui attaquent la religion et qui corrompent les mœurs, mais elle ne s'arrête pas à cette défense. Elle recommande fortement la fondation de journaux franchement catholiques dont la mission sera de répandre la vérité et elle demande à ses fidèles d'encourager ces journaux à l'exclusion des autres, tout comme la saine nourriture corporelle doit être préférée à la mauvaise.

"A la mauvaise presse, opposons la bonne presse", tel, à tousjours été le mot d'ordre de la papauté. Les derniers papes surtout ont insisté sur la valeur du bon journal qui est l'œuvre sans laquelle les autres œuvres végètent et périssent, sans laquelle le travail de l'apostolat catholique est amoindri et l'avènement du règne de Dieu retardé.

La constatation suivante faite dernièrement dans la "Croix" de Paris au sujet de l'influence de la presse protestante sur le travail des missionnaires catholiques en Suède est à ce sujet très significative:

En Suède, le grand nombre reste assez indifférent devant la question religieuse, même quand elle touche au catholicisme. Et cet état d'esprit se reflète dans la presse: à part le Nya Dagligt Allehander, organe du clergé, et le Svenska Morgblad, organe des Églises luthériennes, les autres grands quotidiens font profession de neutralité, se gardant toujours de toute agression préméditée et voulue; même ils témoignent à l'occasion de la sympathie aux catholiques ou aux tendances catholiques. Mais précisément parce qu'ils se donnent comme journaux d'idées et de faits, non de parti, et qu'ils sont tenus et choisis comme tels par le lecteur, ils entretiennent d'autant plus fortement l'erreur, s'ils ne l'enracinent pas encore davantage. En effet, leurs rédacteurs sont protestants, nourris dès le berceau comme leurs frères de tous les préjugés antichrétiens, de tous les mensonges tissés de perfidies, de toutes les impostures qui composent une grande partie de leurs traditions nationales, et quoi qu'ils fassent, leurs articles ne peuvent manquer d'être aux couleurs de leur esprit qui leur représente les catholiques comme des citoyens de seconde zone, et leur foi comme entachée de superstition plus ou moins grossière ou dangereuse.

A l'homme qui lit ces journaux dits sérieux et seuls objectifs, parlez des avantages du catholicisme; il vous écoutera avec attention et sympathie, même il vous avertira ses préférences pour la doctrine que vous lui exposez; mais au même moment se lève sous ses yeux l'un ou l'autre des traits grimaçants qu'éveille sans cesse en lui la lecture de son journal, et il se tient aussitôt sur une réserve bienveillante où l'on discernera parfois quelque nuance de mépris.

Que si un prêtre catholique présente à l'un de ces journaux un travail de mise au point relatif à tel article qui a quelque peu heurté notre doctrine, car la poignée des catholiques suédois n'a pour se défendre que la chaire de ses églises et la tribune de ses salles de conférence où ne paraissent guère les vrais protestants, sa presse étant, on peut dire, inexistante.

"Très bien, lui répond-on; mais comme notre journal est un journal de vérité acquise, non pas de polémique, nous allons étudier votre article et voir de quel côté se trouve la vérité." Il va sans dire que cet examen par un esprit faussé dès l'abord, et qui ne connaît rien de notre théologie, tourne toujours à l'avantage de l'écrivain protestant.

Nous savons par expérience que le correspondant de la "Croix" n'exagère pas. Ce qui se passe en Suède est tout naturel: ce n'est pas aux journaux protestants qu'il appartient de faire rayonner les principes sauveurs du catholicisme, pas plus en Suède qu'au Canada.

C'est pourquoi la lecture de ces journaux, tant recherchée pourtant par certains de nos frères, n'est pas faite pour des intelligences catholiques.

Ces feuilles distillent l'erreur sous toutes ses formes, aussi instinctivement que l'abeille fait son miel. Un catholique qui en fait sa lecture habituelle acquiert inconsciemment une mentalité protestante; il devient irrespectueux du dogme et de la morale catholiques, insensible aux attaques contre l'Église.

Au point de vue national, ces journaux sont également néfastes. Ce n'est certainement pas dans leurs colonnes que nos compatriotes trouveront de quoi nourrir l'amour de leur langue, le respect de leurs traditions et le sentiment de fierté envers leur race.

Charles GAUTIER.

Notre problème du combustible

Le Dr Charles Camsell, sous-ministre du département des mines, a beaucoup vu, et partant peut à bon droit beaucoup retenu. L'été dernier il visitait en particulier la Grande-Bretagne et l'Allemagne, où des usines travaillent d'une façon toute spéciale à l'émoulinement des combustibles", suivant l'expression de Lucien, dans la revue Economique internationale. De ce voyage il a rapporté des observations précieuses, qu'il a transmises en généreuse partie, samedi dernier, aux convives du Canadian Club.

M. Camsell a posé, samedi, ce problème canadien, dans des termes non équivoques. Nous imputons, en effet, 97 p. e. de notre huile, des États-Unis. Avant 1923 les deux grandes provinces centrales du Dominion, l'Ontario et le Québec, importaient de ce même pays 100 p. e., ou tout près, de son charbon. Aujourd'hui nous avons appris à nous approvisionner chez nous un peu plus largement, il est vrai; tout de même, les importations canadiennes, en charbon, de la république américaine, sont encore de 60 p. e.

Il est un fait remarquable, de plus en plus saillant depuis une décennie, et qu'il importe de signaler tout de suite: une des caractéristiques du lendemain de la guerre est la chasse aux combustibles, aux combustibles liquides tout particulièrement. Il semble que les pays à charbon, menacés par les pétroles, cherchent une revanche dans l'application au charbon des méthodes qui permettraient d'y retrouver l'équivalence. La houille, telle qu'elle git dans les cou-

DEMANDE DE RAPPEL

WASHINGTON, D. C., 20 (S. P. A.) — Dans un bill qu'il a présenté aujourd'hui, le député socialiste Berger, de Wisconsin, demande le rappel de la loi de l'Espionnage en temps de guerre.

HULL, LUNDI 20 FEVRIER 1928

UNE TRES NOMBREUSE DELEGATION DEMANDE A M. TASCHEREAU D'AIDER A LA CONSTRUCTION DU CHEMIN DE FER PROJETE POUR L'ABITIBI

Les porte-parole des délégués soumettent au premier ministre du Québec que ce projet de voie ferrée est d'une importance économique provinciale, au triple point de vue colonisation, commerce et industrie.

PROJET DEJA ANCIEN.

La délégation qui s'est présentée le matin de samedi dernier devant l'honorable L. A. Taschereau, premier ministre de la province de Québec, aux bureaux du gouvernement provincial, dans le nouveau Palais de Justice de Montréal, afin d'obtenir une subvention pour la construction du chemin de fer Amos-Mont-Laurier-Maniwaki, comprenait au moins 150 personnes.

Ceux qui ont pris la parole au nom des délégués ont exposé les arguments qui justifiaient la réalisation de l'entreprise au triple point de vue du progrès de la colonisation, du commerce et de l'industrie dans notre province.

Ces porte-paroles étaient: MM. G. Anderson, président du Board of Trade de Montréal, C. H. Cattell pour la Chambre de Commerce de Montréal; M. le curé Génier, de St-Faustin; le maire Médéric Martin, de Montréal; le député F. W. Perras, M. P., du comté de Wright; A. A. Legault, avocat, de Maniwaki; M. l'abbé Charles Minette, missionnaire-colonisateur, d'Amos; M. le curé J. O. Dudaime, le député Hector Authier, M. P., d'Amos.

L'honorable Taschereau a promis d'étudier très profondément la demande qui lui a été faite. Il a déclaré qu'il tout événement le gouvernement de Québec ne tirerait pas de l'arrière la question en était un intéressant de très près la prospérité de tout le Québec.

Après avoir fait la présentation collective des délégués au premier ministre, il a invité les différents porte-paroles à se faire entendre. Remerciant à leur tour Taschereau pour son accueil, il a dit que le C. P. R. et le C. N. R. n'avaient aucune objection à la construction de la voie ferrée proposée pour l'Abitibi et que la ville de Montréal, qui a intérêt très grand à ce projet, n'a aucune objection à ce qu'il soit fait.

M. G. Anderson, du Board of Trade de Montréal, a insisté sur la nécessité de relier la Métropole avec l'Abitibi par la voie la plus brève. Il exprime qu'il y aurait toutes sortes d'avantages à cela. Le gouvernement provincial doit appuyer le projet qu'on lui soumet, dans le plus grand intérêt de Montréal et de l'Abitibi.

M. le curé Génier, de St-Faustin, a dit qu'il y avait un grand intérêt à ce que le chemin de fer soit construit. Il a dit qu'il y avait un grand intérêt à ce que le chemin de fer soit construit. Il a dit qu'il y avait un grand intérêt à ce que le chemin de fer soit construit.

UN GRAND NOMBRE DE VISITEURS A L'ORPHELINAT POUR LES POMPIERS D'AYLMER

Le Concert-Boucane annuel de la brigade des pompiers volontaires d'Aylmer a eu lieu samedi soir à l'hôtel de ville de l'endroit et il y avait un grand nombre d'assistants.

Le concert-Boucane annuel de la brigade des pompiers volontaires d'Aylmer a eu lieu samedi soir à l'hôtel de ville de l'endroit et il y avait un grand nombre d'assistants.

Le concert-Boucane annuel de la brigade des pompiers volontaires d'Aylmer a eu lieu samedi soir à l'hôtel de ville de l'endroit et il y avait un grand nombre d'assistants.

Le concert-Boucane annuel de la brigade des pompiers volontaires d'Aylmer a eu lieu samedi soir à l'hôtel de ville de l'endroit et il y avait un grand nombre d'assistants.

BANQUET DE QUILLEURS A L'HOTEL WINDSOR

Samedi soir avait lieu à l'hôtel Windsor le banquet des équipes de quilles chez les employés de la Cie Lakes of the Woods Milling. Il était présidé par la Compagnie et sous la présidence de W. G. Irwin, président de la Cie.

Le banquet des équipes de quilles chez les employés de la Cie Lakes of the Woods Milling. Il était présidé par la Compagnie et sous la présidence de W. G. Irwin, président de la Cie.

DE PASSAGE

Le Dr Arthur Besner et le dentiste R. Leduc, de Maniwaki, étaient de passage dans notre ville samedi et dimanche.

LES POMPIERS

Samedi après-midi les pompiers ont été appelés chez M. A. Gagnon, 252 Montcalm, pour un feu de cheminée qui n'a pratiquement pas fait de dommages.

PARMI LES DELEGUES

Parmi les autres délégués ou personnes présentes, il y avait l'hon. J. H. Dillon, ministre sans portefeuille dans le cabinet Taschereau; A. Thurber, député à Québec de Chamby-Verchères; M. McLaughlin, ex-maire de Westmount; le général Smart, député à cet endroit à Québec; T. A. Lalonde, ex-préfet du comté de l'Abitibi, et président de la Chambre de Commerce d'Amos; I. Frigon, président de la Chambre de Commerce de l'Abitibi; J. O. Germain, maire d'Amos; L. D. Plante, M. P., pour Dorion; L. Vautrin, M. P., pour St-Jacques, de Montréal; le Dr Génier, J. A. Jarry, Bédard, O'Connell, du comité exécutif de Montréal; J. A. Desroches, président de ce comité; M. Grothé, président de la Chambre de Commerce de Montréal; M. l'abbé Beauregard, de l'Abitibi; M. l'abbé Martin, de Ferme-Neuve; le Dr J. A. Paquette, maire de Mont-Laurier et plusieurs représentants de la Chambre de Commerce de Mont-Laurier.

LOI DES BANQUEROUTES

VENTE PAR ENCAN DU SYNDIC

Dans l'affaire de Caron Frères, Limitée, Cessionnaires autorisés, Hull, P. Q.

Il sera vendu dans le bureau de la Canadian Credit Men's Association Limited, Chambre 303, 63, rue Sparks, Ottawa, Ont., MERCREDI, LE 22 FEVRIER 1928, à 3 heures de l'après-midi, les biens suivants de cette compagnie:

LOT No 1—Assortiment de commerce comportant des vêtements et articles pour hommes et garçons, des articles pour dames et enfants, des nouveautés (marchandises sèches), etc., le tout se chiffant suivant l'inventaire à \$10,871.85.

LOT No 2—Installations de magasin se chiffant suivant l'inventaire à \$601.45.

Le Lot No 1 sera vendu en bloc à tant dans la piastre. Dix pour cent du prix d'achat devant être payés comptant au temps de la vente, quarante pour cent à la livraison de l'assortiment, et le solde dans les trente et soixante jours.

Le Lot No 2 sera vendu en bloc à tant dans la piastre. Dix pour cent du prix d'achat devant être payés comptant au temps de la vente, le solde à la livraison des installations.

On peut voir l'inventaire de l'assortiment et des installations au bureau du soussigné.

Le local du magasin, à 197 rue Principale, Hull, P. Q., sera ouvert pour examen de l'assortiment et des installations, durant les heures d'affaires, lundi et mardi, les 20 et 21 février, et mercredi dans l'après-midi, le 22 février.

The Canadian Credit Men's Association Limited, Syndic. Chambre 303 — 63, rue Sparks, Ottawa, Ontario. Téléphone: Queen 337.

CHORALE DU S.-C.

Demain soir, mardi, à 7.30 heures, réunion, à l'endroit ordinaire, des membres de la chorale du S.-C. Toutes sont priées d'être présentes.

BANQUET ANNUEL DES SOUS-OFFICIERS DU REGIMENT

Les sous-officiers du régiment de Hull et leurs épouses se réunissent samedi soir à l'Ortava House, hôtel de M. Arthur Myre, pour leur banquet annuel. La salle, très bien décorée pour la circonstance, présentait avec les toilettes des dames et les uniformes de gala des militaires un bel aspect.

Plusieurs santé ont été portées: celle du Roi a été portée par le président du banquet, M. L. Legault; celle des visiteurs par le sergent A. Diotte et le sergent Gray, d'Ottawa, a répondu. Le sergent-major W. Albert a porté la santé des Dames et Mme A. Payette a répondu en proposant celle des sous-officiers du régiment. On a proposé ensuite la santé du régiment par l'entremise du président d'honneur, le major Payette. Le sergent-major Doran a répondu à la santé du Canada portée par le major J. D. Lavergne. Celle de la presse fut portée par le sergent F. X. Lamoureux, et le représentant du "Droit" a répondu.

Il y eut ensuite soirée récréative aux quarts-généraux du régiment, rue Principale. Il y eut déclamation, chant et autres divertissements. L'orchestre du régiment, sous la direction de M. Arthur Durocher, faisait les frais de la musique.

CARPENTIER-LAVALLEE

A 5.30 heures de matin en l'église Notre-Dame de R. P. Bourassa a été le mariage de J. Joseph-Emile Carpentier, de la police de Hull, et fils de M. et Mme Narcisse Carpentier, avec Mlle Marie-Luce Lavalée, fille de M. et Mme Joseph Lavalée. Les témoins étaient M. Narcisse Carpentier, père de l'époux, et M. François Marcoux, oncle de l'épouse.

Le déjeuner a été servi chez les parents de l'époux, au No 273 rue Maisonneuve. Le nouveau couple est ensuite parti pour un voyage à Montréal.

GRAND EUCHRE

Organisé par Mme Nap. D'Aoust Au profit des Servantes de Jésus-Marie Salle Notre-Dame MARDI, 21 FEVRIER 150 Prix. 3 prix d'entrée. BILLET: 35c.

DES DOMMAGES DE \$1,000 A AYLMER

Le BUNGALOW DE JAMES FULLTON EST COMPLETEMENT DETRUIT PAR LE FEU, SAMEDI.

Le feu a entièrement rasé samedi, le bungalow de M. James Fullton, rue Albert, Aylmer. Il s'est déclaré dans le poêle à pétrole de la maison et se répandit si rapidement qu'il fut impossible pour M. Fullton d'en arrêter l'expansion. Ce dernier s'est douloureusement brûlé à la figure et aux mains en cherchant à combattre les flammes. L'intérieur de la maisonnette est fini en papier et c'est ce qui explique que le feu se soit si promptement répandu partout. Les pompiers volontaires d'Aylmer ont été appelés par un voisin, M. F. Beauré, et sont arrivés immédiatement.

PAS DE CONSULTATION

Mercredi soir de cette semaine, il n'y aura pas consultation au dispensaire antituberculeux de Hull, en raison du mauvais temps. La consultation de mercredi des centres, La suite de lait de la paroisse du T. S. Rédempteur sera tout de même ouverte comme d'habitude, au sous-sol de l'école Carrière.

GRAND EUCHRE

Organisé par un Vétéran de la Grande Guerre MARDI, LE 21 FEVRIER SALLE LATULIPPE Prix d'entrée: Pour dames \$2.50 en or Pour hommes \$2.50 en or BILLET: 25c.

Nouvelle compagnie à Hull sous peu La Cie Aerocrate, de Montréal, viendra s'établir dans Hull sous peu, probablement sur la rue Montcalm, sur l'emplacement actuel de la Cie Walter Axe. Elle emploiera environ 35 hommes au début.

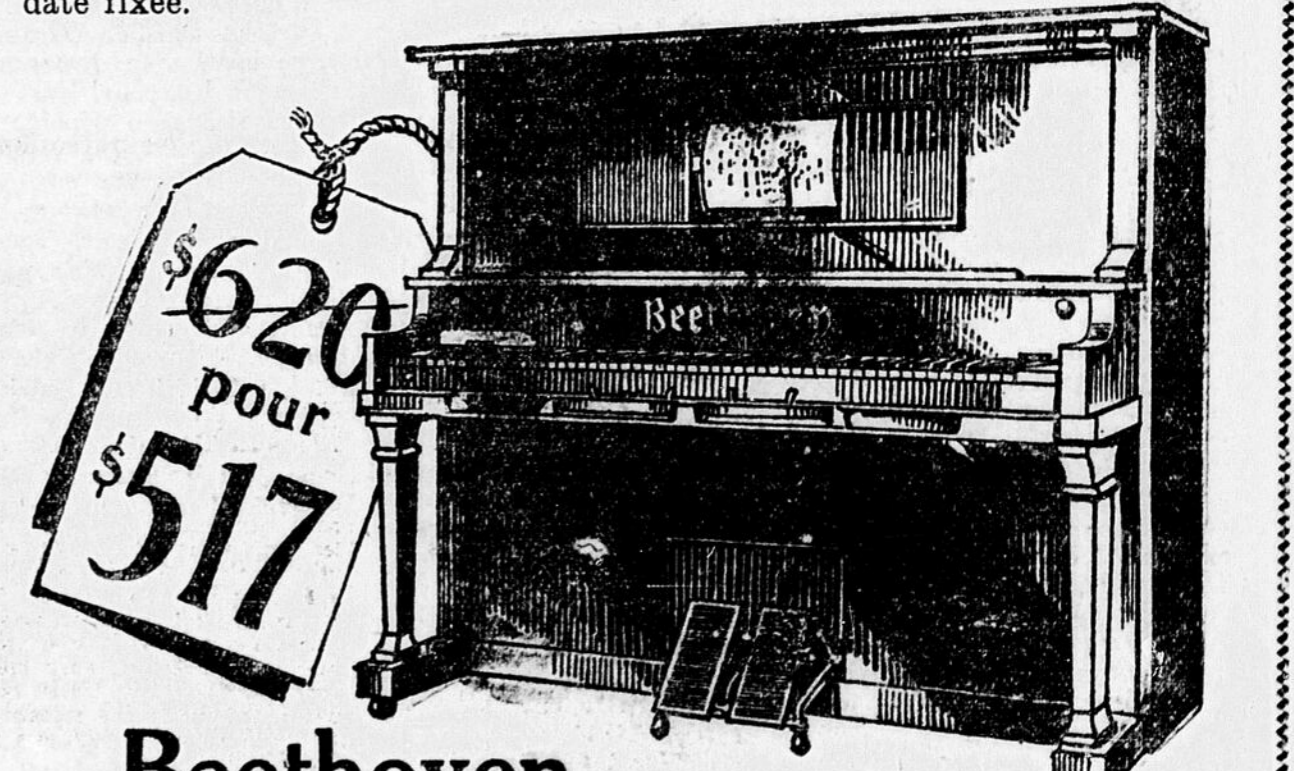
EUCHRE! EUCHRE! Organisé par Mme H. Antoine CE SOIR SALLE SAINT-JOSEPH Wrightville 150 Prix. Billet: 25c.

LAIT SPECIAL

Vous pouvez fouetter votre crème, mais vous ne pouvez pas battre votre lait! Laiterie Laurentienne LAIT—CREME—BEURRE Nos voitures passent à votre porte. Téléphone: RIDEAU 7000

DES 300 PIANOS DE NOTRE CLUB ANNUEL PLUS DE LA MOITIE EST DEJA LIVREE

Ce succès s'explique facilement, si l'on tient compte des nombreux avantages dont sont assurés les membres du Club, et si l'on compare la qualité exceptionnelle des instruments avec les bas prix inusités auxquels ils sont offerts. Vous ne pouvez rester indifférent à une occasion aussi favorable de posséder un Piano de choix tout en réalisant une économie substantielle. Inscrivez-vous sans tarder, il est à prévoir que le Club sera au complet bien avant la date fixée.



Beethoven Considérez bien les Avantages qui Vous sont Offerts

Economie de plus de \$100 sur le prix d'achat; rabais additionnel sur les paiements anticipés; privilège d'échange durant une période de 12 mois; un banc-quo et un accord gratuit avec 15 rouleaux pour les pianos automatiques.

Grand Choix Parmi les Plus Nouveaux Modèles

La tonalité de ces instruments est d'une richesse merveilleuse, leur fini est irréprochable, les styles les plus nouveaux et les plus attrayants s'offrent à votre choix. Voici quatre modèles des plus récents dont chacun peut satisfaire les goûts les plus difficiles.

P.T. LEGARE LIMITEE HULL 61, rue Principale Tel: Sh. 5855 OTTAWA 1053, rue Wellington Tel: Sher. 3296

VOUS QUI TOUSSEZ Prenez une Dose de BRONCHITINE et Vous Serez Soulagés A. R. FARLEY, Ph. C. - HULL

CARNET MONDAIN

Leurs Excellences le gouverneur général et la vicomtesse Willingdon ont reçu à déjeuner hier. Les invités étaient: l'hon. M. et Madame J. A. Robb, l'hon. M. et Madame P. J. A. Cardin, l'hon. M. et Madame P. J. Veniot, l'hon. M. et Madame J. D. Reid, l'hon. M. et Madame R. J. Maillon, l'hon. M. et Madame J. D. Chaplin, l'hon. M. et Madame J. A. Spence, l'hon. M. et Madame T. K. Larfame, M. et Madame Gordon Edwards, M. et Madame W. T. Lucas, le Dr R. P. Preston, le Dr et Madame J. W. Rutherford, M. et Madame A. Speakman, M. et Madame R. L. Blackburn, M. et Madame C. A. Bowman, M. R. B. Brett, Madame D. A. Dunlop, le major et Madame C. Lanchot, Madame A. F. Rogers, Madame MeLend Stewart.

M. et Madame Jean-François Pouliot ont reçu intimement à dîner, mercredi, avant la réception donnée au Parlement, par les épouses des ministres fédéraux.

Madame H. E. Lavigneur est retournée à Québec, après un court séjour à Ottawa.

On annonce les fiançailles de Mademoiselle Margaret Elizabeth Penfold, fille de M. et de Madame E. J. Penfold, de la rue Somerset, et de Raymond Lemieux, fils de M. et de Madame Auguste Lemieux, d'Ottawa.

Madame J. A. Langlois, de Valence, était de passage en notre capitale, ces jours derniers, pour assister à la réception donnée par les épouses des ministres fédéraux, au Parlement, mercredi soir.

M. et Madame René Faribault, de Montréal, ont passé la fin de semaine en ville, les hôtes de M. et Madame E. R. Faribault.

Mademoiselle Rachel Vermette est allée passer quelque temps à Montréal, Québec et Rivière du Loup.

M. et Madame Rhea St-Germain sont retournés à Windsor, après un séjour de sept semaines à Ottawa, chez leurs parents, M. et Madame J. St-Germain, rue Rideau.

Les membres du Club Chelsea recevront demain après-midi, les membres du Women's Canadian Club et leurs amies à un thé-musical, à l'occasion de l'inauguration, de l'aile nouvelle de la bâtisse. Madame Antonio Tremblay et M. S. Roy Malley sont au programme musical.

Mademoiselle Yvonne Couët a passé quelques jours à Québec.

Mademoiselle Charlotte Whitton partira prochainement pour Genève.

Madame Oscar Boulanger est retournée à Québec après avoir passé quelques jours en ville.

Madame Georges Pouliotte, rue Guigues a reçu intimement au thé, ces jours derniers, en l'honneur de Madame J. Mondoux, de Thurso et de Madame B. Emund, de Plantagenet. Mademoiselles Rose Pelletier et Rose-Mai Pouliotte ont servi le thé et les glaces.

Impromptu, vendredi soir, à la résidence du capitaine et de Madame A. L. Malette, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mademoiselle Cecilia Malette. Au cours de la soirée, il y eut musique et danse. Mademoiselle Isabelle Pépin exécuta quelques solos de violon, accompagnée au piano par Mademoiselle Louise Pépin. Les invités étaient: le Dr et Madame G. Lalonde, de Montréal, M. et Madame Louis Higgins, de Brooklyn, N. Y., Mademoiselles I. et L. Pépin, G. Malette, L. Malette et T. Malette, le capitaine T. Fournier, M. J. Bertrand, le capit. R. Maisonneuve, M. D. Winston, de Chicago, M. R. Voorhis, de Memphis, M. A. Conson, de Montréal, M. I. Rout, M. D. Manson, de Montréal, M. R. Malette.

Mademoiselle Laurette Gauhin a

CARBONISATION DU CHARBON POUR EN FAIRE DE L'HUILE

LE SOUS-MINISTRE DES MINES LE DR CAMSELL, A PARLE A MEDI AU CANADIAN CLUB DE SON VOYAGE EN GRANDE-BRETAGNE ET EN ALLEMAGNE. APIN D'ETUDIER LES METHODES DE CARBONISATION DU CHARBON.

Le Dr Camsell, sous-ministre des mines, a entretenu samedi midi dernier, au dîner du Canadian Club, une centaine de convives sur le voyage qu'il a fait en compagnie du ministre de l'Intérieur, l'hon. Stewart, au cours de son voyage en Grande-Bretagne et en Allemagne.

La raison de ce voyage était que le département était souvent appelé à se prononcer sur les méthodes de carbonisation du charbon pour le convertir en huiles.

Deux méthodes sont aujourd'hui en faveur: 1. à température élevée, telle qu'elle se pratique en Canada, à Sydney, Hamilton et ailleurs; 2. à température basse, non encore commercialisée. Cette dernière méthode est usagée en Grande-Bretagne, en France et en Allemagne, mais elle l'est aussi en France.

Avant de se demander si l'une ou l'autre de ces deux méthodes est avantageuse pour le Canada, le sous-ministre a exposé la situation canadienne. Le Canada possède en Ontario et le Québec important pratiquement 100% de leur charbon des Etats-Unis en 1928; aujourd'hui il y a annulation de 40%. On a recours soit à des substituts comme le coke et la tourbe, soit aux huiles, à Ottawa, 60% de la consommation du charbon soit 40,000 tonnes par an, sont remplacés par de l'huile. En Ontario la proportion de l'huile est de 8%.

Quant aux traitements scientifiques, ils portent sur trois opérations: la gazéification; la carbonisation; la liquéfaction.

En Allemagne on a recours pour ces trois opérations à la méthode à basse température. Mais actuellement elle exige \$2.00 pour produire un baril d'huile qu'on peut obtenir sur le marché pour \$2.00 à \$2.50. De sorte qu'il n'est pas encore possible de commercialiser ces huiles. Le sous-ministre croit cependant qu'on y parviendra.

Le sous-ministre tire deux conclusions de ses remarques: Le Canada ferait bien de ne pas s'engager trop légèrement dans des expériences trop coûteuses qui ont d'ailleurs des entrées de pays étrangers. Nous n'aurions qu'à examiner les conclusions de ces pays pour nous guider, mais il faut les attendre, ces conclusions. Ensuite les expériences que l'on fonde sur le traitement scientifique de l'huile, d'autant que la valeur de nos richesses en houilles, qui apparaissent plus précieuses encore aux générations futures.

A la table d'honneur on remarquait le brigadier général MacLaren, président du Canadian Club d'Ottawa, M. George Perley, l'hon. sénateur N. A. Belcourt, M. Gordon Edwards, M. P. M. Harold Fisher, ex-M.P.P., M. Martin Burrell, bibliothécaire aux Communes, le juge Mignault, de la Cour Suprême du Canada, M. Thomas Vien, commissaire en chef suppléant de la commission des chemins de fer, le Dr Ami et plusieurs autres.

50 ARTISTES AVEUGLES EN TOURNÉE DE CONCERTS

Le mercredi, 28 mars, au théâtre Russell, sous le patronage et la présidence de Leurs Excellences le Gouverneur Général et la Vicomtesse Willingdon.

PAUL DOYON AU PROGRAMME

Nombre d'organismes dissimulent la pauvreté artistique du concert qu'ils lancent sous le brouhaha tapageur d'une réclame effrénée. L'Institution des Aveugles de Nazareth de Montréal n'a pas besoin de recourir à cette manœuvre. Son concert est semblable à ces œuvres qui paraissent sans bruit mais qui finissent par s'imposer, grâce à leur propre valeur. Chaque fois que ces artistes se sont fait entendre, nous avons toujours été émerveillés tant par la parfaite exécution des pièces que par le choix intéressant et toujours nouveaux des œuvres données.

Cette année, pour la première fois Ottawa entendra ces artistes si distingués le mercredi soir, 28 mars, au théâtre Russell, dans un programme d'œuvre que, seul, peut-être, le chœur peut offrir non seulement avec la chance de réussir mais avec la perfection qu'elles exigent. Pour ces artistes l'art musical et surtout celui du chant n'a, en effet, plus de secret. Ils passent des œuvres du XVIIe siècle à celles du XXe avec une merveilleuse facilité et une égale maîtrise. Ils interpréteront donc cette année devant nous des pièces de facture et d'aspect très divers et très intéressants. Il y aura aussi concert de piano. Nous publions le programme dans quelques jours. Chacun sera heureux d'apprendre que l'éminent pianiste et organisateur aveugle, Prix d'Europe en 1925, licencié de l'École Normale de musique de Paris, Paul Doyon, figurera au programme de ce festival artistique.

Si l'on tient compte que ces chanteurs aveugles ont, l'année dernière, au Ritz Carlton, sous la présidence de Lord Willingdon, et en novembre dernier, à la salle Windsor de Montréal, commandé l'admiration et la sympathie de la meilleure société française et anglaise de Montréal, chacun de nous tiendra à ne pas rester en arrière et tous rendront aussi nombreux que possible à ce concert, qui se classe certainement et sans hésitation aucune, parmi les premiers événements musicaux de la saison.

Déjà les artistes aveugles de Nazareth ont donné deux concerts à Québec, le 11 février, sous le patronage très distingué de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. N. Péroudeau, et sous la présidence de l'hon. M. L.-A. Taschereau et de Son Honneur le Maire T. Simard. Les artistes aveugles de Nazareth ont aussi donné le 7 février, un concert aux Trois-Rivières, et un le 15 février à Sherbrooke.

Tous ces concerts ont fait salle comble et remporté le plus franc succès. L'Institution de Nazareth est la seule en Amérique pour aveugles de foi catholique et de langue française. Il est bon de remarquer que ce concert donnera à la population

LA TAXE DE LA VILLE SUBIRAIT AUTRE HAUSSE

LE BUREAU RÉDUIT LES EXPROPRIATIONS MAIS LA TAXE MONTE. — UN NOUVEL EFFORT.

Il se peut que la taxe municipale fasse un bond, cette année, quoique le Bureau des Commissaires soit déterminé à faire tout en son possible pour maintenir l'équilibre de l'année dernière, alors que la taxe générale était de \$31.70 par \$1,000 d'évaluation et de \$37.70 pour les contribuables des écoles séparées. Le Bureau est à préparer son budget depuis assez longtemps, et samedi soir, après une longue séance, nos Pères Conscrits se frottaient les mains, satisfaits qu'ils étaient de leur besogne.

RUDE TALOCHE Il ne restait qu'à faire le calcul définitif. Le trésorier, prêtant main-forte, compara le revenu prévu aux dépenses prescrites et annonça que le taux était plus élevé que l'an dernier.

Conservation chez les Commissaires qui avaient réduit les estimés à leur plus simple expression! On n'oubliera pas qu'ils ont réduit de \$23,000 l'expropriation des travaux publics et qu'ils ont mesquiné partout. Le Bureau se remettra à l'œuvre, mais, dans les cercles municipaux, on doute fort qu'il soit possible de faire mieux et de donner au public le service auquel il doit s'attendre.

INCENDIE A ROCKLAND

M. et Mme Thomas Franche, leur cinq enfants, et un pensionnaire, M. Emile Bellaire, ont été forcés de quitter à la hâte leur demeure à Rockland, Ont., dimanche matin vers 5 heures par un incendie qui a détruit l'immeuble. Les pertes sont évaluées à \$1,000. On laisse entendre qu'elles sont couvertes par les assurances.

Le feu a commencé dans un petit hangar. Les occupants de la demeure étaient au sommeil et se réveillèrent à temps pour pouvoir sortir de la maison.

Les pompiers de Rockland sous la direction de M. Arthur Lalonde, travaillèrent ferme mais durent mettre leurs efforts à empêcher le feu de se communiquer ailleurs.

La demeure est la propriété de la Cie Canadian International Paper.

ENQUETE OUVERTE

Un enquête au sujet de la mort de Charles Finn, mortellement blessé vendredi, vers quatre heures de l'après-midi en recevant sur la tête un amas de glace tombé de la toiture du Château Laurier, a été ouverte samedi après-midi aux salons funéraires Hulse-Pré. Après les premières formalités, le coroner Craig et le jury ont décidé d'ajourner à mercredi soir au poste de police.

LA GENDARMERIE ARRÊTE UN JEUNE HOMME CE MATIN

GILBERT INGRAM, ARRÊTÉ CE MATIN, AVOUÉ AVOIR ÊTE EN COMPAGNIE DE MCGILLICUDDY ET LOUX LORS DU VOL DE \$500 CHEZ PROVOST ET ALLARD.

La police d'Ottawa continue ses arrestations en rapport avec les nombreux vols avec effraction commis dans la ville récemment. Encore ce matin, le sergent Ernest Sabourin, du service de la sûreté d'Ottawa, a arrêté dans un restaurant de la ville un jeune homme âgé de 19 ans, du nom de Gilbert Ingram, demeurant au no 208 rue Bessier, et qui a avoué en correctionnelle ce matin avoir été en compagnie de Francis McGillicuddy et Isidore Loux, au moment du vol de \$500.00 de cigarettes chez Provost et Allard vendredi soir dernier.

L'accusation qui pèse sur Ingram est celle d'avoir volé 77 paquets de cigarettes et 16 livres de tabac, d'une valeur totale de \$258.48. La cause a été remise au 23 février. F. McGillicuddy, 197 rue Clarence et Isidore Loux, 257 rue St-Patrice, ont comparu en cour de police samedi matin pour le même vol de cigarettes de la maison Provost et Allard. Ils ont nié leur culpabilité et leur cause a été remise au 23 février à la demande de l'inspecteur Emile, Joseph, chef des détectives. McGillicuddy et Loux ont été arrêtés vendredi soir par les constables S. Downey et T. Gleeson.

Edward Pashkowski, sans adresse, a comparu en cour de police ce matin sous l'accusation d'avoir commis 3 vols avec effraction au restaurant Venetian Sweets sur la rue Sparks. Les vols ont été commis vers les 7, 8 et 20 février. Il a été arrêté de bonne heure ce matin par le sergent Ernest Sabourin. Il a avoué sa culpabilité et recevra sa sentence le 27 février. Il aurait volé pour plus de \$50.00 en argent et effets.

Ernest Martell, 387 rue Slater, et John Chernetsky, 233 rue Albert, ont comparu en correctionnelle samedi matin pour tentative de vols avec effraction aux magasins de Solomon Epstein, et Abraham Firemen, situés à l'angle des rues Albert et Kent. Les deux accusés, ont nié leur culpabilité et leur cause a été remise à jeudi prochain. Ils ont été arrêtés de bonne heure samedi matin par les détectives T. Cullum et L. Willis.

VENTE D'OBLIGATIONS VALANT \$600,000

La Victoria Realty Corporation a vendu à A. E. Ames et Cie, de Toronto et Montréal, et à H. C. Monk et Cie, d'Ottawa, des obligations à 20 ans valant \$600,000 et portant intérêt de 6 pour cent. M. Gordon C. Edwards, député, est le président de la Corporation et les autres directeurs sont l'hon. Arthur C. Hardy,

John Gleeson, E. S. Sherwood et Allan C. T. Lewis. Les obligations constituent un premier hypothèque sur le terrain et le nouveau immeuble que la Corporation fait ériger actuellement en face des édifices parlementaires, à l'angle des rues Wellington et O'Connor. On laisse entendre que les obligations seront offertes au public sous peu.

L'ÉCHEVIN JOSEPH LANDRIAULT ÉLU

L'échevin Joseph Landriault a été élu hier président de l'Association des Anciens Elèves de l'Académie de la Salle. Les autres officiers élus sont les suivants: vice-présidents: F. H. Laperrière et Edgar Gélinas; secrétaire-archiviste, Eugène Laperrière; secrétaire-correspondant, Albert Boyer; assistant-secrétaire, Henri Laperrière; trésorier, Thomas Patrice; assistant-trésorier, F. Desjardis; conseillers, O. Renaud et H. Brisson; directeurs, J. Boulay, A. Perras, W. Guertin, C. Lemeulx et Hector Laperrière.

Les présidents des divers comités sont: Edgar Laperrière, organisation; bulletin, Edgar Gélinas; patronage, Waldo Guertin.

L'ENQUÊTE DE LA MINE HOLLINGER S'OUVRE DEMAIN

PLUS DE CENT TÊMOINS SERONT CITÉS, ENTRE AUTRES LES DIRECTEURS DE LA MINE.

TIMMINS, Ont., 20. (S. P. C.) C'est demain que s'ouvre l'enquête proprement dite sur la mort des trente-neuf mineurs tués dans le désastre de la mine Hollinger. Plus de cent témoins, dont les directeurs de la mine, ainsi que son personnel, comprenant les douze mineurs survivants, seront entendus.

À la suite de l'enquête, des mesures seront prises en vue d'une investigation du gouvernement par le juge T. E. Godson, nommé commissaire royal à cette fin.

Moins d'une semaine après que le dernier corps fut retrouvé, une mine est maintenant de nouveau en pleine opération. Les gaz dangereux y ont été chassés et on y a enlevé une grande quantité de matières de rebut.

À la suite de l'hécatombe de la mine Hollinger, l'inspection des autres mines de la province se fait par les inspecteurs du gouvernement.

DIVERSES MOTIONS SOUMISES CE SOIR

M. BELANGER VEUT L'ENGAGEMENT D'UN MESUREUR DE BOIS.

M. Belanger a donné avis de trois motions qu'il soumettra ce soir au Conseil de Ville: la première demande un rapport de l'auditeur sur la centralisation de la comptabilité; la deuxième demande l'engagement d'un mesureur de bois qualifié pour service au Marché By; l'autre veut inclure dans les estimés un montant suffisant pour l'enlèvement et le charroyage de la neige des principales rues de la ville.

L'auditeur a déjà fait rapport sur la centralisation de la comptabilité. M. Geldert, mécontent de ce que les autorités ontariennes semblent ignorer la Capitale dans la publicité officielle, proposera au Conseil qu'une résolution soit adressée au premier ministre: Ferguson en vue de remédier à cet état de choses.

LE BANQUET DES FACTEURS SAMEDI

Le banquet de l'Association des Facteurs d'Ottawa a eu lieu samedi soir à la salle Sainte-Anne sous la présidence de J. T. Brown. Environ cinquante membres de l'Association étaient présents.

Après le repas, on but à la santé du Roi, du Canada, du Ministre des Postes, de la Fédération et de la ville. Un orchestre a fait les frais de la musique.

À la table d'honneur on remarquait J. T. Brown, président de circonstance; Robert Carson, président du Congrès des Métiers et du Travail; Wm Lodge, secrétaire du Congrès; W. Valliquette, surintendant des facteurs; W. G. Kelly, ancien président de l'Association; I. Châteauevert, président de l'Association; A. C. Dumoulin, trésorier; P. Eagleson, premier vice-président; R. H. Bull, sergent d'armes; I. J. Brown, doyen des facteurs.

Les orateurs furent MM. W. G. H. Kelly; J. Devine; W. Lodge; W. Valliquette; J. C. H. Duncan; Robert Carson. Le Ministre des Postes s'est excusé de ne pouvoir assister au banquet.

HINKLER A SINGAPOUR SINGAPOUR, 20.—Le capitaine Bert Hinkler, aviateur anglais, qui entreprend une envolée en Australie, est arrivé ici hier de Rangoon, Birmanie.

Ordres Spéciaux des Quartiers Généraux

CANADIAN PACIFIC RAILWAY COMPANY'S TELEGRAPH TELEGRAM CABLE CONNECTIONS TO ALL THE WORLD Montréal, 10.34 11 A.M. J. McMillan, General Manager of Telegraph, Montreal. Montréal, 20 février 1928 A. J. Alexandor Ltd. Ontario. En dépit des prix extraordinairement élevés des peaux brutes dans tous les marchés primaires, j'ai décidé que tout l'assortiment actuel sur vos cintres soit écoulé. Je vous autorise, en conséquence, à continuer la Vente du Président, en mon absence, jusqu'à ce que tous les articles soient vendus. Continuer d'offrir les rabais en vigueur durant mon absence, dans votre succursale, et faites l'impossible pour l'écoulement de l'assortiment, peu importe le prix coûtant. A. J. ALEXANDOR. Notre Vente se Continue 67, rue Sparks, Ottawa.

Une meilleure façon d'acheter du Beurre Demandez le nouveau carton d'une livre contenant 4 quarts de livre, enveloppés séparément. Les avantages du nouveau carton: Commodité, économie, fraîcheur, uniforme, hygiène. appelez la laiterie PRODUCERS' dès aujourd'hui LAIT CRÈME GLACÉE CRÈME BEURRE TEL. QUEEN 630

FINANCE - COMMERCE - MARCHES - INDUSTRIES - FERMIERES DEPECHEES

LES RENDEMENTS

Table listing various stocks and their yields, including Albitibi, Alberta P. G., and others.

MARCHE DES MINES

Commentant le marché des mines à la Bourse de Toronto le matin du 20 février, Arthur E. Mossey and Company...

LES GRAINS

WINNIPEG, 18. — Les achats et les ventes ont été très limités aujourd'hui...

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Table showing market fluctuations for various commodities like flour, oil, and sugar.

LE BEURRE

MONTREAL, 20. — Les arrivages de beurre samedi le 18 février, ont été de 14 boîtes...

LE RAPPORT DES MARCHES A BESTIAUX

TORONTO recevait un plus grand nombre de bovins, en tout 5,300 têtes...

HULL

MORT DE Sr MARIE DE JESUS-HOSTIE. Elle est décédée hier à Pres-Midi au Monastère des Servantes de Jésus-Marie...

LES RENDEMENTS

Table listing various stocks and their yields, including Albitibi, Alberta P. G., and others.

MARCHE DES MINES

TORONTO, 18. — Voici les ventes et les fluctuations de la Bourse des Mines locale...

LES GRAINS

WINNIPEG, 20. — On cotait à l'ouverture: BLE—Mai à 1.37 à 1.37 1/2...

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Table showing market fluctuations for various commodities like flour, oil, and sugar.

LE BEURRE

MONTREAL, 20. — Les arrivages de fromage samedi ont été de 37 meules...

LE RAPPORT DES MARCHES A BESTIAUX

WINNIPEG vendait 2,206 têtes de bœufs...

HULL

LE MARIAGE DU Dr HENRI PILON. Le Dr Henri Pilon, fils de M. Benjamin Pilon...

LE NIVEAU DU MARCHE

Table showing market levels for various commodities like wheat, flour, and oil.

MARCHE DES MINES

TORONTO, 18. — Voici les ventes et les fluctuations de la Bourse des Mines locale...

LES GRAINS

WINNIPEG, 20. — On cotait à l'ouverture: BLE—Mai à 1.37 à 1.37 1/2...

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Table showing market fluctuations for various commodities like flour, oil, and sugar.

LE BEURRE

MONTREAL, 20. — Les arrivages de fromage samedi ont été de 37 meules...

LE RAPPORT DES MARCHES A BESTIAUX

WINNIPEG vendait 2,206 têtes de bœufs...

HULL

CHARENTE-PROULX. A 630 heures ce matin, en la chapelle privée du presbytère Notre-Dame...

FARINE ET AVOINE

Table listing prices for flour and oatmeal, including various brands and types.

MARCHE DES MINES

TORONTO, 20. — Le marché de la farine est sans changement et peu actif...

LES GRAINS

MONTREAL, 20. — Arrivages de bœufs à cornes sur les deux marchés locaux ce matin...

FLUCTUATIONS DE LA MATINEE

Table showing market fluctuations for various commodities like flour, oil, and sugar.

LE BEURRE

MONTREAL, 20. — Arrivages de moutons, 262. Cotes: brebis, de \$10.00 à \$6.50...

LE RAPPORT DES MARCHES A BESTIAUX

TORONTO avait un total de 1,200 têtes. Les agneaux se vendaient bien...

HULL

UN OFFICIER DU C. N. R., DECEDÉ. WINDIPEG, Man., 20. — On mande de Winnipeg que M. James Gorman...

Advertisement for Mowat & MacGillivray, Agents de Change, with contact information and services.

Advertisement for Bourse de Montréal, listing various stocks and market information.

Advertisement for Pommes de Terre, discussing market conditions and prices.

Advertisement for Solloway, Mills & Co, a financial services firm with extensive experience.

Quand vous avez quelque chose à vendre, c'est vite connu et vite fait si vous recourez à l'intermédiaire des PETITES ANNONCES DU "DROIT". ESSAYEZ AUJOURD'HUI

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES

1- Evénements, fiançailles, mariages, naissances, décès, services funéraires, offres de mariage, renseignements, offres de travail, etc. (maximum 50 mots) 75 sous

On demande

MENAGERE d'âge moyen. S'adresser au presbytère, Val-de-Bois, Qué. 2485 14 45

Fermes à vendre

TERRE 20 arpents par 9 bonnes bêtes, neuvième concession. Plantagenet-nord, comté Prescott, sur rivière Nation. Conditions faciles. S'adresser Aldge Impton, Carleton Place, Ont.

A vendre ou à échanger

BONNE MAISON à Virgiville, échangez pour plus petite. Téléphone 34. 6915V. 1340-29-42

Positions demandées

DAME demande position comme ménagère, bonne cuisinière. S'adresser, case 9, 11, Victoria Hall, 624-15-42

A louer

BON MAGASIN, très bien situé. Bon marché. 30 rue Wellington, Hull, Ontario, 2223

Maisons à louer

MAISON rue Kent, Hull, Amélioration, modernisée. S'adresser 125 rue Victoria, 22-42

Appartements à louer

APPARTEMENTS et MAGASINS beaux à louer. 115 rue Sparks, Ottawa, 5595 - Sh 2215, 101 De Pont, 5595

A vendre

SPLENDEUR occasion pour acheter un piano automatique presque neuf, de \$650.00. 115 rue Sparks, Ottawa, 5595

Dactylographes

DACTYLOGRAPHES, machines à addition, etc. toutes les marques à louer, à échanger et à réparer. J. M. Hill, 4549 St. Jean, Québec, 9-2

Assurances

J. P. DESROGERS, 127, rue Rideau, Ottawa. Couvertures en assurances feu. Tél. Rideau 5410; Réa. R. 244

Occasion d'affaires

MAISON avec plusieurs chambres meublées. Central,oyer raisonnable. Vente, change et aménagement bon marché. 108 Metcalfe, Ottawa. 1339-27-42

Combustible

BOIS, \$5.50 la corde, \$2.75 demi-corde. 4 pieds, \$6.50 et \$7.00 la corde, demande \$8.50 et \$9.25, coupe à la mesure, \$4.50. Rd. 346V. G. Vanasse. 43

Coiffeurs

ONDULATION MARCEL, 25 sous. Mme Marie-Thérèse Beauparlant, 64 rue Kent, Hull. 6434-08-42

Architectes

PROFESSEUR et PIANO, 18 rue Rideau, Queen 3658; 2 Châteauguay, Hull Sh 2950

Avocats

AUGUSTE LEMIEUX, C. R., avocat, Ottawa. 710, rue Rideau, Ottawa. Édifice Banque Nationale. Tél. Queen 240

Spécialistes

Dr. DE HAÏTRE, hôpital de Paris, hôpital général, chirurgie, maladies des femmes. Reine, Vessie, Tél. R. 63

Dentistes

DOCTEUR J.-A. GAUTHIER — Edifice de l'Union St-Joseph, 327, rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rid 4245

Professeurs

NOUVELLE METHODE — L'anglais enseigné par la poste, succès garanti par écrit, en 2 mois, 20c la leçon. Écrivez à M. J. Gauthier, 327, rue Dalhousie, Ottawa, Tél. Rid 4245

Ostéopathe

SPARLING BEACH, 256 Bank (près de Cooper) 1668-08-08. S'inscrire au manège Q 6370

HAMMOND, ONT.

Mardi soir lieu à la résidence de Mme Arthur Laplante, une réunion de parents et d'amis; le programme musical fut exécuté par M. J. Beauchamp et son fils Arthur, et Mme A. Ethier et C. Laplante.

Voulez-vous... LOUER---votre maison, votre bureau VENDRE---votre ménage, votre commerce ECHANGER---votre propriété, votre auto OBTENIR---un emploi, un employé AUGMENTER---votre clientèle, vos affaires TROUVER---un article perdu Une annonce classifiée dans le "Droit" fera tout cela et plus. Demandez-en le prix. Tél: R. 514

NOUVELLES DE CORNWALL, ONT.

18 FEVRIER 1928. La partie de cartes organisée par la Société St-Jean-Baptiste, de Cornwall, à la salle des Chevaliers de Colomb vendredi soir dernier a été un véritable succès. Les organisateurs peuvent en être fiers à bon droit. Le nombre de personnes qui ont répondu à l'appel de notre société nationale aurait pu être plus considérable, mais il est peut-être préférable qu'il en ait été ainsi, car la qualité a remplacé la quantité. Un public très distingué s'était donné rendez-vous à cette partie de cartes. Il y avait cependant une couple de cent personnes assises autour des tables. Lorsque l'on s'est mis à jouer, l'atmosphère, la première fois qu'une société canadienne-française organise quelque chose chez les Chevaliers de Colomb, depuis qu'on en a terminé l'embellissement. Cette salle est maintenant une des plus belles de la ville. Après la partie de cartes et avant le programme musical qui a été servi par l'orchestre St-Jean-Baptiste, le président de la société, M. l'avocat René A. Danis, a fait un bref discours de remerciements. "Il convient, dit-il, que dans une société de ce genre, on se rappelle toutes les personnes qui sont venues, si nombreuses, participer à sa demande à cette soirée récréative. La Société Saint-Jean-Baptiste m'a autorisée de vous exprimer sa gratitude et sa reconnaissance. L'encouragement que vous prodiguez à cette société, par votre présence ici, devrait être de votre part tout naturel. Pour vous en convaincre, il suffit, de vous dire que le but de la société est de travailler à resserrer les liens d'amitié qui doivent tenir unis tous les Canadiens français de conserve. Intactes nos liens, nos langues, nos langues, notre religion, d'élever et tenir l'honneur de notre nationalité au niveau des nations hétérogènes au milieu desquelles nous vivons. Celui ou celle d'entre vous qui lit habituellement les nouvelles de Cornwall, dans le journal le "Droit", connaît que le cavalier maladeur et l'artiste travaille pour notre bien, soit en exigeant le français au téléphone soit en réclamant du gouvernement fédéral pour les notes des positions qui nous sont dues. Voilà pourquoi je ne puis assez faire une situation indépendante et lucrative. Oh madame, balbutia-t-elle, vous croyez vraiment que... —Si je le crois s'exclama Léonie dans un élan d'enthousiasme. Ah! chère, chère mademoiselle Marie-Rose, que vous êtes donc intelligente et bonne!... L'incohérence de cette conversation était bien un peu la jeune fille; mais elle était elle-même si émue de tout ce qu'elle avait entendu, compris ou cru comprendre, qu'elle ne s'y arrêta pas. Plus que jamais, elle éprouvait, au milieu de ces danses et de cette musique, un impérieux besoin de solitude et de silence. Au centre de la salle, le professeur démontrait un "pas" nouveau à ses élèves attentifs. Pour s'exercer, Germaine s'appuyait au bras de Philippe, avec une grâce gaucherie, et demandait à son cavalier les explications qu'il eût été plus logique de demander au professeur. Philippe, qui ne doutait de rien, répondait sans sourcil à cette confiance éperdue qui le flattait et ne l'étonnait plus; il l'expliquait, souriait et prodiguait à la jeune fille des soins pressés. Il fallut à Marie-Rose toute son énergie pour chasser les pensées convulsives qui l'assaillaient une fois de plus, — et une fois de plus, elle trouva le sourire lointain qui cachait aux yeux inattentifs la meurtrissure de son cœur. —Je ne pourrais plus vivre sans vous! lui confiait tendrement Léonie. —J'espère pourtant, chère madame, que vous voudrez bien vivre sans moi pendant quatre ou cinq jours. Et elle lui exposa ses projets de retraite. —Le lieu et l'heure sont mal choisis pour vous en parler, ajouta-t-elle, mais à quoi bon attendre demain? —Voudriez-vous vous faire religieuse? demanda Mme Durel avec inquiétude. —Pas du tout.

Bruiu. Les Holy Name ont gagné la victoire par un pointage de un à zéro. La partie fut fort contestée, car ce n'est qu'après dix minutes de jeu supplémentaire que le point décisif fut compté. Un équipier des Bruins s'est blessé dès le début de la rencontre. En effet un des meilleurs joueurs de cette équipe, Philias Léger, s'est brisé la clavicle à deux endroits en jouant des épaules pour se débarrasser de deux adversaires qui le serraient réellement de trop près. L'unique point de cette partie a été enregistré par Jos. Mergaw. ALIGNEMENT BRUINS. 0. HOLY NAME 1 G. MacIntosh Buts E. Dumont C. Grant Défense droite Jos Mergaw Dan. Sullivan Défense gauche Geo. Collins Frank Zabeszky Aile droite L. Latour W. Braybrook Centre M. Ross J. Helmer Substituts N. MacAtear Harry Wilkins T. Martel J. Lalonde L'autre rencontre a été entre le Collegiate de Cornwall et les Fils de France. Après dix minutes de jeu supplémentaire la partie est demeurée sans résultat. ALIGNEMENT COLLEGIATE DE FILS DE CORNWALL 0 FRANCE 0 Buts Phillip Robertson Clarence Kuhn Ed. Osler Défense droite Alceide Barque Ernest Lalonde Défense gauche Arthur Séguin MacLean Aile droite Percival Page Nicholas S. Guire Raoul Larin Erwin Parker Le St-Denis H. Brisson Vendredi soir au patinoir Victoria il y a eu rencontre entre l'équipe des Cougars et l'équipe des Hommes d'Affaires de la "Ligue de la Cité. Les Cougars ont gagné par un pointage de 3 à 2. Le même soir à Millie Roches l'équipe de cet endroit a été défaite par l'équipe du Collegiate de Cornwall par un pointage de quatre à un.

Mme Wilfrid Masson avait fait baptiser la fille des noms de Laurence-Marie-Anne. C'est M. et Mme Wilfrid Marion qu'il fallait lire. BOURGET, ONT. 18 février 1928. Partie de cartes: La partie de cartes organisée par les jeunes filles avait lieu hier soir en la St-Valentin. Le résultat est satisfaisant. Les prix de présence ont été remportés par: Mlle Germaine Pilon, \$2.50 en or, don de la banque Canadienne Nationale; 2e, M. L. Carmel Lauzon, 1 boîte contenant pipe, porte-cigares et porte-cigarettes, don de Mlle Blanche Lortie; 3e, Mlle Antoinette Auger, serviettes de bain, don de Mlle Béatrice Labrosse; 4e, M. Bruno Bertrand, de Penelton, boîte de 12 paquets de tabac et une pipe, don de Mlle Roberte et Estelle Lalonde; 5e, Mme A. Bourque, 1 paire d'embaucheurs, don de Mlle Aline Blais. Les prix pour la partie de cartes allèrent à: M. Robert Lalonde, un kodak, don de Mlle Adora Delaney; 2e, M. Albert St-Amant, de Limoges, un foulard, don de Mlle Simonne Labrosse; 3e, M. Alexandre Bibeaud, une cravate, don de Mlle T. Boudrias; 4e, M. André Poupart, un Missel, don de Mlle Clémentine Konstanz; 5e, Mlle Yvette Bédouin, une boîte de mouchoirs, don de Mlle Antoinette Auger; 6e, Mme Noël Drouin, un crucifix, don de Mlle Reine Deneault. Mlle Clotilde Gervais et M. Conrad Lauzon ont mérité les prix de consolation donnés par Mlle M. T. Boudrias et S. Labrosse.

REGLLEMENTS

1-Pour calculer le prix de toute annonce classifiée il faut compter 6 mots à la ligne, les initiales les abréviations, les chiffres, les symboles, les mots composés et les groupes de cinq chiffres ou moins comme des lettres (1ère) les chiffres comme des lettres (2ème) comme des mots entiers (3ème) il faut se servir d'un essai complet à mots. 2-Lorsque le client exige que les réponses à sa case lui soient adressées il faut ajouter 10 sous pour frais de poste. 3-Pas de commande "jusqu'à nouvel ordre" il faut traiter les annonces comme mandées pour plusieurs insertions à intervalles comme des annonces nouvelles pour chaque des insertions. 4-Pas de commandes pour moins de deux lignes. 5-Les annonces classées sont payables comptant. Cependant les annonces de clients dont le nom est inscrit dans l'Almanach de la ville ou l'index du téléphone seront acceptées pourvu que la commande soit donnée avant 10 h. du soir. 6-La copie des annonces de naissance, de fiançailles, de mariage et de décès doit être adressée d'un nom responsable. 7-Les clients qui renouvellent par leur annonce une annonce classée pour laquelle ils ont déjà payé comptant, ont le droit de ne pas payer à la commande dans les 10 jours.

Remerciements

REMERCIEMENTS à Mère d'Youville pour guérison obtenue avec promesse de son bien. Mère Hector Desjardins. 2492-2-41

Décès

BERTHAUME—Olyvia, épouse de Léon, décédée le 19 février 1928, à l'âge de 54 ans. Funérailles mardi, 21 février, à 8 h. 30 m. à la Basilique. Départ du cortège à 9 h. 30 m. de la résidence de son frère, 50 rue Water, à 745 h. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2496-6-41

Servantes demandées

SERVANTE avec recommandations. S'adresser 169 Notre-Dame-Hull. 3438-15-42

Maisons à vendre

MAISON en bois six chambres, 101 Montcalm, Hull. S'adresser 121 rue Queen, Hull, Ontario, Tél. Sh. 5416W. Conditions faciles. 6434-26-42

A votre foyer. Les petites annonces dans le "Droit" coûtent peu et rapportent du 100%, si vous savez en servir.

FEUILLETON DU "DROIT" LA ROSE D'OR DES FLEUROY Par RVELINE LE MAIRE

No 27. Une autre chose la faisait souffrir, qui lui semblait plus lourde que les épreuves passées. Elle se demandait parfois, avec angoisse, si au fond du cœur, elle n'avait pas une sourde jalousie contre ces parvenus. Quand il lui arrivait de considérer l'injustice de la destinée qui l'avait dépourvue sans merci, tandis que Germaine était comblée de tout ce qui fait le bonheur, elle se disait: "Qu'ai-je fait pour être ainsi accablée? Qu'ai-elle de plus que moi, cette petite, pour être ainsi favorisée?" Ces pensées la faisaient rougir de honte; jusque-là, elle s'était crue pauvre d'une pauvre supérieure; la découverte en elle des petites, — apatages des âmes vulgaires, — la désolait. En outre, elle n'était plus si sûre, aux heures d'absence, de "M. le maître Philippe"; car le Philippe d'aujourd'hui n'était plus le Philippe d'autrefois, tout son bonheur et tout son avenir, dans ses doutes nouveaux, elle pensait: "Ce n'est pas lui qui a changé, c'est moi!" Mais quand elle reprenait possession d'elle-même, il lui fallait reconnaître que le luxe des Durel ne convenait pas mieux à son cousin qu'à elle-même. Seulement, tandis qu'elle y trouvait plus de souffrance que de

sur Jean, mademoiselle, dit soudain Mme Léonie, vous devriez le décider à venir au cours de danse. —Moi? J'ai de l'influence... —Sur Jean, oui, chère mademoiselle. Est-ce que vous ne vous en êtes pas aperçue? —Pas du tout. —Cela saute pourtant aux yeux, affirma Léonie. Mon fils, grâce à vous, a perdu ses manières qui me faisaient tant de chagrin; il vous écoute comme un oracle. Si vous saviez comme cela me rend heureuse, chère mademoiselle Marie-Rose! Celle-ci jugea excessive l'opinion et la joie de Mme Durel. —Vous êtes notre bon ange, continua Léonie, et je peux dire que je vous aime comme ma fille. Elle appuya sur ces derniers mots avec une intention si évidente que sa compagne tressaillit et crut avoir mal compris. —Ces yeux qui nous rendez notre fils, insista lourdement Léonie. —Votre fils n'a jamais été perdu, dit sèchement l'institutrice. —Je l'ai cru perdu, mademoiselle Marie-Rose. Sans vous, il était perdu. —Je ne comprends pas, madame. —Fort heureusement, Germaine revenait vers sa mère, et l'attention de Mme Durel fut accaparée par la jeune héritière, très joyeuse et très entourée d'élegants danseurs; sans quoi elle eût remarqué le pâleur de Marie-Rose et s'en fût alarmée. —Venez-tu danser avec moi? disait à ce moment Philippe à sa cousine. —Merci, je ne suis pas une élève de cours. —Tu danses bien quelquefois tout de même. —Pas ce soir, Philippe. —C'est vrai, tu sembles fatiguée. —Ne t'occupe pas de moi, je t'en prie, dit-elle d'une voix lasse. —Qu'est-ce qu'il y a aujourd'hui? demanda-t-il d'un air inquiet. —Rien, rien, va-t-en, va t'amuser. Je t'en prie. Elle avait son ton de commandement auquel il obéissait toujours.

te? —Un recueillement de quelques jours, en présence de Dieu. — Pourquoi voulez-vous faire une retraite maintenant? J'espère m'être pas indiscret; — je suis votre ami, vous êtes mon ami, ne l'oubliez pas. — Vous n'êtes pas indiscret; un autre le serait. — Alors? — J'ai besoin de silence, et de regarder en moi-même, tout simplement. — Vous avez besoin de silence... Je comprends cela, dit-il, c'est si bon, le silence! Et, ici, vous n'êtes pas gâtée sous ce rapport. Mais que voulez-vous regarder en vous-même. — Monsieur mon ami, vous allez être indiscret. — Alors, répliqua-t-il tristement, ne me répondez pas. — Malgré elle, ses lèvres répondirent: — J'ai été le bilan de ma conscience. Vous êtes malheureux, tout simplement, conclut-il. Il y a quelque chose qui ne va pas, et que regarder autour de vous, vous regardez en vous. — J'avais bien écrit, vous étiez malheureux. Je m'en étais bien aperçue! — Mais non, je ne suis pas malheureux, vous êtes tous si bons, dit-elle. — Mettons alors que vous n'êtes pas heureuse. Est-ce vrai? — Je ne répondrai pas, j'aurais trop l'air d'une intrigante. — Jean se rapprocha de son amie et d'une voix frémissante, lui dit: — Mademoiselle Marie-Rose, ayez confiance dans l'avenir. Ce serait trop injuste si vous n'aviez pas votre part de bonheur! Croyez bien, que si cela pouvait dépendre de moi, vous seriez la plus heureuse des femmes. (A suivre)

Alors elle se récria. Quel besoin avait Mlle de Fleuroy de se retirer dans un convent? Une perfection comme elle n'avait plus de progrès à faire dans la vertu... Si elle voulait du repos, elle en aurait tant qu'elle voudrait, avenue Henri-Martin... Marie-Rose la laissa dire; puis elle renouvela sa demande tranquillement, à quoi Mme Durel répondit en souriant qu'elle était trop heureuse d'avoir une occasion de faire plaisir à sa chère, chère mademoiselle de Fleuroy. Au même moment, Jacques de Chazal surgit devant elle comme par enchantement. Il n'était pas un assidu du cours Léandre, mais il y venait quelquefois, pour y retrouver ses amis. —Je suis bien en retard, expliqua-t-il; nous avions du monde à dîner. Des raseurs! J'ai filé le plus vite possible, et je viens me réjouir ici. — Bonne idée! fit Léonie. Marie-Rose, voulez-vous m'accorder la faveur de ce... Au fait, qu'est-ce que c'est que cela? —Un pas nouveau, que je n'ai guère envie d'apprendre. Allez vite, pendant qu'il en est encore temps, vous initier aux mystères de ce rite. Germaine et Philippe sont de ce côté. Tandis qu'il s'empressait de suivre le conseil de Marie-Rose, celle-ci dit négligemment à Mme Durel: —Un gentil garçon, ce Jacques. —Très gentil! et sa mère est si aimable! elle m'a fait assise auprès d'elle, à son dernier "jour". —Qui, je connais, interrompit Marie-Rose qui n'avait pas envie d'entendre, pour la dixième fois, le récit de attentions dont Léonie avait été l'objet dans le salon défraîchi de Mme de Chazal. —Vous ne m'avez pas dit que vous étiez si bien en retard, dit-elle. —Cela saute aux yeux! —C'est petite Germaine, elle a du succès. Que je vous suis reconnaissant.

CAMPBELL MOTOR SALES 180, rue Albert. Queen 74, Queen 7379. Sedan Ford modèle récent état de premier ordre, une véritable auto à \$150. Coupé Ford modèle récent, le seul qui reste il fait le voir pour l'apprécier \$113, comptant, le solde par mensualités. Touring Ford n'a servi que deux saisons en état de fonctionnement de premier ordre \$175.00. Ford Livraison Légère entièrement remis à neuf. Verifiez la subline \$150.00.

La Saveur est Supérieure - Le Coût est Inférieur. SOUPES AYLMER. Conserved the étiquettes de n'importe laquelle des huit délicieuses variétés de SOUPES AYLMER. et envoi. Je consulte au Dépt. "C" Canadian Canners, Limited, Hamilton, Ontario. Pour chaque étiquette accompagnée d'un mandat-poste de 20 sous, vous recevrez une cuiller à soupe en véritable Onid. Community Par Plate se vendant ordinairement dans les magasins 50 sous et plus.

Faits - Ottawa

Un incendie s'est déclaré dans un matelas dans une chambre de la demeure de S. E. Chik... 47 de la Hopewell à 4 heures 30... après-midi et a causé de légers dommages. On ignore la cause du feu.

Les pompiers d'Ottawa ont répondu à un appel pour feu de cheminée dimanche matin vers 10 heures à la demeure de R. Walker, 405 rue Nepean et se sont rendus à l'angle des rues Queen et O'Connor à 4 heures 15 samedi soir pour un feu de déchets. Il n'y a pas eu de dommages.

La 25e convention de l'Institut Royal d'Architecture du Canada s'est terminée samedi après-midi au Château Laurier. Tous les officiers de l'an dernier ont été réélus.

Les pécheries constituent la plus vieille des industries canadiennes, a déclaré J. A. Reid, du ministère de la Marine et des Pêcheries, qui a fait une causerie gratuite pour les enfants samedi matin au Musée National.

Le conférencier dit qu'actuellement, les pécheries donnent au Canada un revenu de \$50,000,000 annuellement. La mise en conserve du saumon est présentement la plus considérable au pays tandis qu'autrefois celle de la mer du Nord.

La causerie était illustrée de projections lumineuses. Elle sera répétée mercredi soir prochain pour les adultes. Samedi prochain, le docteur W. P. James sera le conférencier. Il parlera de la région minière de la Rouyn.

Nous sommes heureux d'accuser réception d'une lettre de remerciements du comité exécutif de la Légion Canadienne, B. E. S. L., pour publicité faite récemment.

Un wagon-cuisiné du chemin de fer Paifique Canadien, laissé en stationnement dans la cour de la rue Broad a pris feu vers 5 heures et 14 ce matin. Les pompiers des postes 1 et 2 se sont rendus en toute hâte sur les lieux, répondant à un appel soulevé par un employé du chemin de fer Paifique Canadien. Il y eut environ \$50 de dommages au contenu du wagon. Les pompiers ont réussi à maîtriser les flammes avec des extincteurs chimiques et n'ont pas été obligés de brûler les restes d'eau malgré l'épaisse fumée qui s'échappait par les portes du wagon.

18 JEUNES FILLES PRONONCENT LEURS VOEUX RELIGIEUX

LA CEREMONIE A EU LIEU SAMEDI CHEZ LES SOEURS GRISSES DE LIMMOCULEE CONCEPTION A PEMBROKE.

PEMBROKE, 20 (S. P. C.).—Dix-huit jeunes filles d'Ottawa et de environs ont prononcé leurs vœux religieux dans la communauté des Soeurs Grises de l'Immaculée Conception à une impressionnante cérémonie samedi matin au couvent des RR. Soeurs Grises de l'Immaculée Conception à Pembroke. La messe pontificale a été célébrée à 10 heures par le docteur Monseigneur Ryan et le sermon de circonstance a été prononcé par M. l'abbé J. J. O'Gorman, d'Ottawa.

Voici les noms des jeunes filles qui ont prononcé leurs vœux religieux: Mlle. Béatrice Culhane, en religion, Soeur Marie Clément; Agnes O'Brien, en religion, Soeur Mary Agnes, d'Ottawa; Margaret O'Connell, en religion, Soeur Mary Bernadette, d'Ottawa; Zita Allen, en religion, Soeur Zita of the Cross, d'Ottawa; Gladys Ryan, en religion, Soeur Mary of the Sacred Heart, d'Ottawa; Frances Kell, en religion, Soeur St. Mary, d'Ottawa; Mary Veronica Fullford, en religion, Soeur Mary Good Counsel, d'Ottawa; Ellen Turner, en religion, Soeur T. Teresa, d'Osgoode; Gertrude L. Ivy, en religion, Soeur Mary Jane, d'Osgoode; Carmel O'Callaghan, en religion, Soeur Mary Geraldine d'Osgoode; Hannah Egan, en religion, Soeur Desmond, d'Osgoode; L. Ian Stanton, en religion, Soeur Mary Madeline, de Quyon; Mildred Morris, en religion, Soeur St. Joseph, d'Osgoode; Beatrice O'Connor, en religion, Soeur Mary Mathew, d'Ottawa; Mary Bridget McAuley, en religion; Soeur St. Hilda, de Maniwaki.

UNE POULE POND DEUX OEUFS EN UNE JOURNEE

WINNIPEG, Man., 20 (S. P. C.).—La poule pondueuse seconde championne du Canada en 1927 a bien commencé l'année 1928 en pondant deux oeufs samedi dernier en moins de cinq heures. L'année dernière cette poule a pondu 331 œufs.

Neuf contre un pour le retour au travail

DENVER, Colo., 20. (S.P.A.).—Pressés par les chefs des Industrial Workers of the World de terminer la grève du charbon commandée par cette Association le 18 octobre dernier, les mineurs de Colorado ont voté contre un pour le retour au travail.

Le Rendez-vous des Fumeurs M. BEAUDET

BON TABAC CANADIEN (En feuille) TABAC DE LUXE 75c et \$1 La livre

Spécial! TABAC CANADIEN 25c La livre \$ 1.00

FIN DES FÊTES EN L'HONNEUR DU R. P. BERNARD DOUCET

LES ELEVES DU COUVENT DE NOTRE-DAME DU SAINT-ROSAIRE ONT EXECUTE HIER APRES-MIDI UN JOLI PROGRAMME POUR CLOTURER LES FÊTES EN L'HONNEUR DE M. LE CURÉ DE ST-JEAN-BAPTISTE D'OTTAWA.

C'est aux petites filles du couvent Notre-Dame du Saint-Rosaire qu'a été réservé l'honneur hier après-midi de terminer les nombreuses manifestations organisées à l'occasion de la fête patronale du R. P. Bernard Doucet, O.P., curé de la paroisse St-Jean-Baptiste.

Les fêtes religieuses commencées mercredi dernier, alors que les élèves de Marie se réunissaient à la salle St-Jean-Baptiste pour offrir au pasteur de la paroisse, leur chapeau, l'hommage de leur estime et de leur gratitude. Jeudi matin, les enfants du couvent et de l'école St-Jean-Baptiste assistèrent à la sainte messe et firent la communion générale en l'honneur du R. P. Curé.

Le programme exécuté hier après-midi par les petites filles étudiantes de la paroisse fut un cloquent accompagnement à cette réjouissance. Chaque enfant attend avec anxiété pour exprimer une gratitude plusieurs fois méritée.

La fête des élèves du couvent Notre-Dame du Rosaire avait été fixée à 2 heures 20. Au lever du rideau, la salle St-Jean-Baptiste était remplie de belles demoiselles, dont le nombre était de parents venus pour applaudir aux succès de leurs petites filles.

Le R. P. Doucet, qui occupait le fauteuil d'honneur, était entouré de plusieurs pères dominicains, dont le R. P. Roy, prieur du couvent des dominicains et le R. P. Tazue, vicaire à St-Jean-Baptiste. On remarquait également aux premiers rangs plusieurs RR. PP. professeurs à l'Académie St-Jean-Baptiste ainsi que des religieuses de l'hôpital de la Miséricorde.

Un programme aussi varié qu'intéressant a été exécuté avec perfection qui fit ressortir plusieurs talents et où l'on reconnut la direction exercée et dévouée des RR. SS. Religieuses. Chaque numéro au programme laissait entendre une nouvelle expression de reconnaissance, un dédicat mérité, un vœu sincère exprimé avec le langage des fleurs, d'une chanson, d'une déclamation ou d'une saynète enfantine. La pièce de résistance qui terminait le programme fut réellement charmante. C'était une œuvre de circonstance, "Promenade de Marie-Thérèse". Des très beaux talents s'y révélèrent sous un jeu très naturel et une diction bien exercée. Inutile d'ajouter que l'assistance nombreuse ne ménagea en aucun temps ses applaudissements répétés. Le succès de cette opérette a été partagé par le "Cantabile" de M. le Doyen Drouin, Marquette Sabourin, Lucienne Beauchamp, Rita Lauzon et Alice Pepin qui surent rendre leur rôle avec beaucoup de facilité.

L'arrivée du R. P. Doucet, Forchastel, Boivin, dirigée par M. Arthur Boivin, eut lieu sans aucun incident. Le programme des élèves du couvent Notre-Dame du Saint-Rosaire commença par le chant du grand chœur. Les benjamines exprimèrent leurs souhaits de bonne fête dans une jolie saynète enfantine où les bébés de la paroisse furent invités à chanter et à la déclamation. Une corbeille de fleurs ainsi qu'une bourse ont été présentées à l'hôte d'honneur par les élèves du couvent. Un groupe d'élèves exécuta avec beaucoup d'ensemble un exercice de calligraphie où se reflète l'attention et l'application de ces jeunes filles. Un autre groupe substitua à l'éloge un programme. Ce charmant programme, exécuté avec beaucoup de talent a été terminé par un chant du grand chœur des élèves "Mouettes et Aleyons".

CONCERT A LA SALLE DES C. DE COLOME

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

EAMON DE VALERA EST BIEN ACCUEILLI

DUBLIN, 20.—Eamon de Valera, chef républicain irlandais, a été l'objet d'une enthousiaste réception samedi soir à Dunleary, ou Kings-town, à son retour des Etats-Unis. Il fut escorté aux quartiers du Finian Park par un grand nombre de personnes portant des flambeaux, au son de la fanfare.

UN RECORD AURAIT ETE ETABLI PAR CAMPBELL

LONDRES, 20.—Le major H. O. D. Segrave a appris avec plaisir qu'un de ses compatriotes, le capitaine M. Campbell, a établi un record mondial pour vitesse en automobile. Il recommande toutefois de ne pas se montrer trop optimiste au sujet de ce record, car il craint que Frank Lockwood ne le batte dans un cas, dit-il, je m'efforcerais de l'abaisser de nouveau, afin de le ramener en France. En cas contraire, Campbell pourra le conserver, en tant que je suis concerné.

BOYCOTTAGE DE LA COMMISSION SIMON

NEW DELPHI, Inde, 20 (S. P. A.).—L'Assemblée législative de l'Inde a adopté une résolution samedi, proclamant le boycottage de la commission Simon, actuellement à l'œuvre, et le gouvernement responsable de l'Inde a voté en faveur de cette résolution.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Le professeur Berry d'Ottawa donnera ce soir un concert à la salle des chevaliers de Colomb, avenue Spadina. On s'attend à ce qu'il y ait salle comble.

Mgr L. A. Paquette, P. A., viendra à Ottawa

Monseigneur L. A. Paquette, P. A. V. G., l'illustre théologien et philosophe de l'Université Laval de Québec viendra à Ottawa au commencement de mars. Il fera une conférence sur "St-Thomas d'Aquin et les besoins de notre âge".

"Le Droit" publiera dans quelques jours le programme complet de cette conférence.

Mgr CASSULO

Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, a été solennellement reçu à Ottawa par le Sacré-Coeur, rue Rideau, à l'occasion, tout le personnel et les élèves du Couvent sont en lesses aujourd'hui et les RR. Soeurs Grises de la Croix ont préparé pour la circonstance une fête solennelle. C'est un grand congé aujour'hui.

Le bénédictin du nouvel édifice a été béni vers 2 heures. Mgr Cassulo a béni toutes les classes, les classes et tous les appartements de la nouvelle aile. Pendant la cérémonie, il était accompagné de P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa, du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE AILE DU PENSIONNAT DU SACRÉ-COEUR

S. E. Mgr Cassulo, délégué apostolique, y présidera ce matin. — Une cérémonie impressionnante à laquelle prendront part un grand nombre de Soeurs Grises et d'élèves.

Mgr CASSULO

Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, a été solennellement reçu à Ottawa par le Sacré-Coeur, rue Rideau, à l'occasion, tout le personnel et les élèves du Couvent sont en lesses aujourd'hui et les RR. Soeurs Grises de la Croix ont préparé pour la circonstance une fête solennelle. C'est un grand congé aujour'hui.

Le bénédictin du nouvel édifice a été béni vers 2 heures. Mgr Cassulo a béni toutes les classes, les classes et tous les appartements de la nouvelle aile. Pendant la cérémonie, il était accompagné de P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa, du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

MESE CE MATIN

La fête a commencé ce matin à 8 heures au pied des autels. Son Excellence le délégué apostolique a dit la Sainte Messe, assistée de R. P. U. Robert, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa et du R. P. A. Véronneau, vicaire du Couvent, de P. U. Nilles, de l'Université, de la mère générale des Soeurs Grises, de plusieurs dames de diverses maisons des Soeurs Grises de la ville et du personnel du couvent.

Les pages L. MacKay, A. Ladas, C. Ladas, L. Potvin, J. L. Pratte et M. Paril ont accompagné Monseigneur durant toute sa visite au Couvent.

Retraites pasciales à la basilique

Les retraites pasciales à la basilique commenceront dimanche prochain à la basilique. Elles seront prêchées par les RR. PP. dominicains. La première semaine sera consacrée aux dames, la seconde aux hommes. Suivront les retraites des jeunes filles, des jeunes gens et des enfants.

Les retraites pasciales à la basilique commenceront dimanche prochain à la basilique. Elles seront prêchées par les RR. PP. dominicains. La première semaine sera consacrée aux dames, la seconde aux hommes. Suivront les retraites des jeunes filles, des jeunes gens et des enfants.

UN PROTOCOLE RUSSE POUR LE DÉSARMEMENT

LA RUSSIE SOVIÉTIQUE PRÉSENTE AUJOURD'HUI A LA SOCIÉTÉ DES NATIONS UN PROTOCOLE POUR UNE CONVENTION DU DÉSARMEMENT.

GENÈVE, Suisse, 20.—(S.P.A.)—La Russie Soviétique qui a proposé récemment l'abolissement complet des armements, a présenté aujourd'hui à la Société des Nations un protocole pour une convention de désarmement.

Le protocole qui a été rédigé par Boris Stein, observateur soviétique à la réunion de la commission de sécurité aujourd'hui, est basé sur la proposition de désarmement faite par Maxim Litvinoff, assistant commissaire des affaires étrangères, à la dernière réunion de la commission préparatoire à la conférence de désarmement. Le protocole russe pour la convention servira de point de départ pour l'étude des propositions de désarmement, au sein de la commission préparatoire le 15 mars. En attendant tous les membres de la Société seront mis au courant de l'affaire.

MÉTALLURGISTES ET MARCHANDS REFUSENT

BERLIN, 20.—(S.P.A.)—La décision d'arbitrage dans le différend industriel du métal est inacceptable pour les métallurgistes et les marchands. Le Ministère du Travail a invité les parties en litige à une conférence conjointe demain.

OUVERTURE CE MATIN DE LA CONVENTION DES ASSUREURS

Plus de cent délégués étaient présents ce matin à l'ouverture de la réunion de la convention annuelle des assureurs, commencée à 9 heures, au Château Laurier, sous la présidence du docteur Rockwell, autorisé par le conseil d'administration de la convention à ouvrir la séance. La convention durera trois jours et sera surtout consacrée à des sujets d'actualité. Le docteur Rockwell sera plusieurs fois au programme et traitera de sujets nombreux et variés.

LA NORVÈGE GARDE LE CHAMPIONNAT

ST-MAURICE, Suisse, 20. (S.P.A.)—Les rudes athlètes de Norvège ont défendu avec succès leur championnat aux sports olympiques d'hiver aujourd'hui. Les Etats-Unis sont arrivés au second rang dans la classification internationale. La Suède a obtenu le troisième rang. Le Canada n'a pas eu de peine à remporter une victoire décisive de 13 à 0 sur la Suisse pour devenir champion du hoquet olympique. Les Canadiens ont obtenu un total de 38 points dans les séries olympiques et leurs adversaires n'ont pu encaisser un seul point. Ils ont déf